



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RENTRÉE
SCOLAIRE

L'École au cœur

2026 ————— 2027



DOSSIER DE PRESSE



RENTRÉE
SCOLAIRE

L'École au cœur

2026 ————— 2027



Conférence de presse

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Lundi 31 août 2026

Benoît BONAIME

recteur de l'académie d'Amiens

En présence de :

Catherine BELLET-LEMOINE,

secrétaire générale de l'académie

Alain AUBERT,

directeur académique des services de l'Éducation nationale
de l'Aisne

Jean-Paul OBELLIANNE,

directeur académique des services de l'Éducation nationale
de l'Oise

Philippe DESTABLE,

directeur académique des services de l'Éducation nationale
de la Somme





Introduction

L'essentiel de la rentrée & de l'année 2026-2027

Chers journalistes,

Parce que nous vous connaissons de longue date, parce que nous savons qu'il est **important pour vous d'aller à l'essentiel** et de ne pas perdre de temps, nous avons compilé dans ces premières pages un **condensé de l'année 2026-2027**.

Sujets majeurs, chiffres clés, temps forts, édito du recteur, programme des visites de rentrée...

Vous devriez y trouver de la matière pour **programmer vos sujets dès les premiers jours de cette rentrée ainsi que tout au long de l'année**.

Dans la suite du dossier de presse, les encarts « **Focus** », « **Idée de reportage** », « **Interview** » ou encore « Bilan » vous permettront d'identifier rapidement quelques sujets ou lieux possibles de reportage.

Bonne lecture à tous !



Benoît Bonaimé,
recteur de l'académie d'Amiens



Édito

La rentrée scolaire constitue chaque année un moment particulier pour notre École : celui des retrouvailles, des nouveaux départs et des projets qui prennent vie. Dans l'académie d'Amiens, cette rentrée s'inscrit dans une **dynamique collective portée par une même ambition : permettre à chaque élève de construire son parcours, de développer ses compétences et de devenir un citoyen libre, éclairé et pleinement acteur de son avenir.**

De la Somme à l'Aisne, en passant par l'Oise, notre académie bénéficie de la mobilisation quotidienne de milliers de personnels qui œuvrent, dans les écoles, les collèges, les lycées et les services académiques, au service de la réussite des élèves. Je tiens à les remercier pour leur engagement à instruire, protéger et émanciper les enfants de notre académie. Je souhaite également la bienvenue à tous les personnels qui nous rejoignent pour contribuer ensemble à préparer l'avenir.

Cette rentrée est l'occasion de conforter les priorités qui fondent notre action : **garantir les apprentissages fondamentaux, lutter contre les inégalités, accompagner chaque élève selon ses besoins et valoriser l'ambition scolaire et professionnelle.** Elle doit également permettre de donner toute sa place à l'innovation pédagogique, au développement des compétences numériques, à l'éducation au développement durable et à l'ouverture sur la culture et le monde.

Notre École doit être un espace où chaque jeune peut apprendre, progresser, se tromper, recommencer et réussir. Chaque jour ses personnels se mobilisent pour en faire un lieu de transmission des savoirs, des valeurs de la République et du respect de l'autre. La lutte contre toutes les formes de violence, de harcèlement et de discrimination, la promotion de la laïcité et l'attention portée au climat scolaire constituent des priorités essentielles.

La réussite de cette rentrée repose avant tout sur la confiance et le travail collectif. Nous veillerons à consolider une relation étroite entre les personnels de l'Éducation nationale, les collectivités territoriales, les familles, les partenaires associatifs, économiques et culturels, ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs qui contribuent à faire vivre notre service public d'éducation.

CETTE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE EST CELLE DE L'AMBITION POUR CHAQUE TERRITOIRE ET POUR CHAQUE ÉLÈVE.

Parce que l'École prépare l'avenir, nous devons donner à tous les jeunes les moyens de trouver leur voie, de développer leurs talents. Nous devons ensemble nous préparer à un monde marqué par les transitions démographique, numérique et climatique et agir chaque jour pour une école protectrice des élèves et de ses personnels.

Je souhaite à l'ensemble des élèves, des familles et des personnels de l'académie d'Amiens une excellente rentrée scolaire.



Rentrée 2026 chiffres clés de l'académie d'Amiens

Données prévisionnelles de rentrée 2026 ⁽¹⁾

332 592 ÉLÈVES

171 632 écoliers



95 724 collégiens

65 236 lycéens



2 114 ÉTABLISSEMENTS

1 774 écoles



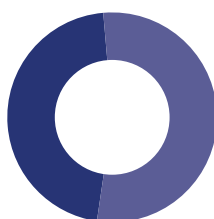
217 collèges

123 lycées et EREA



25 804 ENSEIGNANTS

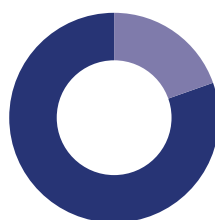
11 939 enseignants
du 1^{er} degré



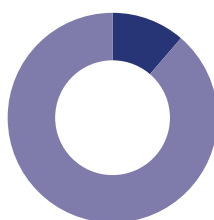
13 865 enseignants
du 2^d degré



EXAMENS



80,4 %
de réussite
au DNB



88,7 %
de réussite
au baccalauréat



⁽¹⁾ Données prévisionnelles de rentrée 2026 : nombre d'élèves, écoles, collèges et lycées. Les chiffres mentionnés pour les professeurs relèvent du constat de l'année précédente. L'ensemble des données fournies s'entendent privé + public sous contrat.



DANS L' AISNE



89 005
ÉLÈVES

45 465 écoliers
25 842 collégiens
17 698 lycéens

573
ÉTABLISSEMENTS

464 écoles
71 collèges
37 lycées
1 EREA

7 178
ENSEIGNANTS

3 341 dans le 1^{er} degré
3 837 dans le 2^d degré



DANS L'OISE



152 723
ÉLÈVES

79 732 écoliers
43 982 collégiens
29 009 lycéens

945
ÉTABLISSEMENTS

820 écoles
79 collèges
45 lycées
1 EREA

10 854
ENSEIGNANTS

5 212 dans le 1^{er} degré
5 642 dans le 2^d degré



DANS LA SOMME



90 864
ÉLÈVES

46 435 écoliers
25 900 collégiens
18 529 lycéens



596
ÉTABLISSEMENTS

490 écoles
67 collèges
39 lycées



7 772
ENSEIGNANTS

3 386 dans le 1^{er} degré
4 386 dans le 2^d degré





Des conditions d'apprentissage qui s'améliorent : moins d'élèves par classe dans l'académie



DANS LES ÉCOLES DE L'ACADÉMIE

nombre moyen d'élèves par classe



19,8
à la rentrée 2026



21
au niveau national

23,8
en 2014

soit **-4 élèves par classe** en moyenne
en l'espace de 12 ans (2014-2026)

DANS LES COLLÈGES

nombre moyen d'élèves par classe



24,7
à la rentrée 2026



25,3
au niveau national

DANS LES LYCÉES GÉNÉRAUX ET TECHNOLOGIQUES

nombre moyen d'élèves par classe



31
à la rentrée 2026



30,5
au niveau national

DANS LES LYCÉES PROFESSIONNELS

nombre moyen d'élèves par classe



20,4
à la rentrée 2026



18,7
au niveau national



CÔTÉ ÉLÈVES

- 5 328 élèves

LA BAISSÉ DÉMOGRAPHIQUE SE POURSUIT ET S'INSTALLE DURABLEMENT

Mardi 1^{er} septembre, 332 592 écoliers, collégiens et lycéens feront leur rentrée dans l'académie d'Amiens. Un nombre encore une fois en forte baisse par rapport à l'an dernier :

- 3 720 écoliers

- 1 589 collégiens

- 19 lycéens



Cette baisse du nombre d'élèves offre à l'académie des circonstances favorables pour améliorer progressivement les conditions d'apprentissage.

CÔTÉ ENSEIGNANTS

DANS LE PREMIER DEGRÉ

11 939 professeurs

En cette rentrée, l'ensemble des postes d'enseignement du premier degré est pourvu dans notre académie. En effet, la session 2026 des concours a permis de satisfaire tous nos besoins de recrutement : les 366 postes proposés au CRPE (Concours de recrutement des professeurs des écoles) ont été intégralement pourvus, complétés par le recrutement de 64 élèves-fonctionnaires issus du nouveau concours bac+3.

La qualité des recrutements est également à souligner, les lauréats affichant une moyenne de 13,72/20.

DANS LES COLLÈGES ET LES LYCÉES

13 865 professeurs

La rentrée 2026 s'annonce dans de bonnes conditions. Organisée dans un contexte de réforme de la formation initiale des enseignants, avec la coexistence des concours de recrutement ouverts à bac+3 et à bac+5, la session 2026 a permis de répondre à l'essentiel des besoins de l'académie. Le second degré accueille ainsi 378 enseignants stagiaires, auxquels s'ajoutent 51 élèves-fonctionnaires issus du nouveau concours bac+3.

À ce jour, 99,7 % des postes d'enseignement du second degré sont pourvus. Sur les 13 865 enseignants que compte l'académie, seules quelques dizaines de besoins restent à couvrir. Les services des ressources humaines poursuivent leur mobilisation pour finaliser ces recrutements, principalement dans les lycées professionnels.

Journalistes, à vos agendas !

Les rendez-vous de l'année 2026-2027



Un marronnier à illustrer en local ? Des pages ou un JT à compléter ?

Ce mémo a été pensé pour vous faire gagner du temps. Tout au long de l'année scolaire, les grandes journées nationales et internationales offrent l'occasion d'aborder des sujets qui trouvent un écho concret dans l'académie d'Amiens. Vous y trouverez **des idées de reportages, d'interviews ou de tournages**, certaines développées dans ce dossier de presse, d'autres simplement suggérées pour nourrir vos rédactions.

Cette sélection ne se veut ni exhaustive ni limitative : contactez-nous, nous vous aiderons à trouver le bon angle, le bon établissement ou le bon interlocuteur.

ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027

SEPTEMBRE

- **Septembre bouge – Fête du sport – Journée nationale du sport scolaire**
 - Save the date **14 septembre**, fête du sport | Page 55 |
 - Le sport, terrain de jeu... et bien plus encore – calendrier UNSS | Page 55 |
- **Journées européennes du patrimoine (19-20 septembre)**
 - Le Train de la Gratitude exposé avant son départ pour les États-Unis ! | Page 47 |
- **Semaine de l'engagement collégien et lycéen (du 14 septembre au 12 octobre)**
 - Rencontrer des cadets de la sécurité civile | Page 60 |

OCTOBRE

- **Fête de la science (du 2 au 12 octobre)**
 - Visiter une classe à horaires aménagés Maths et sciences (CHAMS) | Page 36 |
- **Journée mondiale de la santé mentale (10 octobre)**
 - Rencontrer les experts qui interviennent lors du 1^{er} séminaire académique dédiée à la santé mentale | Page 56 |
- **Hommages à Samuel Paty et Dominique Bernard (13 et 16 octobre)**
 - Participer à une commémoration en présence d'élèves
- **Erasmus days (du 12 au 17 octobre)**
 - Suivre un groupe d'élèves qui projettent un séjour en Europe dans l'année scolaire | Page 43 |
- **Journées nationales de l'architecture (du 15 au 18 octobre)**
 - Aller à la rencontre de l'un des 5 lycées participant au projet Villa Médicis | Page 47 |



- **Semaine mondiale de l'éducation aux médias (du 24 au 31 octobre)**
 - Installation de la BnF à Amiens : un nouveau souffle pour l'EMI | Page 45 |

NOVEMBRE

- **Journée nationale Non au harcèlement (5 novembre)**
 - Envie d'échanger avec un ambassadeur pHARe ? | Page 51 |
 - Save the date : semaine académique de lutte contre le harcèlement (du 8 au 12 février 2027)
- **Armistice – 11 novembre**
 - Cérémonies de commémoration dans les écoles et établissements | Page 60 |
- **Semaine de l'industrie (du 16 au 22 novembre)**
 - Suivre des élèves en visite au sein d'un site industriel et pourquoi pas... des filles ? | Page 51 |
- **Journée européenne de réduction des déchets (du 21 au 29 novembre)**
- **Semaine mondiale du climat (8 décembre)**
 - Rencontrer des éco-délégués dans un établissement labellisé E3D | Page 30 |
 - Save the date : vendredi 27 novembre, les assises académiques des éco-délégués | Page 30 |

DÉCEMBRE

- **Journée mondiale des personnes handicapées (03 décembre)**
 - Inclusion scolaire dans l'académie : apporter une réponse à chaque élève | Page 65 |
- **Semaine des lycées professionnels (du 30 novembre au 5 décembre)**
 - Aller à la rencontre d'élèves dans un campus des métiers
- **Semaine du numérique et des sciences informatiques (du 7 au 11 décembre)**
 - L'intelligence artificielle et les transformations numériques | Page 29 |

FÉVRIER

- **Semaine académique de lutte contre le harcèlement (du 8 au 12 février)**



MARS

- **Semaine de l'égalité filles-garçons & Journée internationale des droits des femmes (8 mars)**
 - Visiter un établissement labellisé égalité filles-garçons | Page 51 |
 - Interviewer une jeune ambassadrice «*Elles Bougent*» | Page 37 |
- **Semaine de la presse et des médias dans l'école (du 22 au 27 mars)**
 - Installation de la BnF à Amiens : un nouveau souffle pour l'EMI | Page 45 |
- **Semaine des langues vivantes (du 22 au 27 mars)**
 - Pousser la porte d'une section binationale ou internationale

AVRIL

- **Semaine des mathématiques (du 11 au 17 avril)**
 - Travailler les maths autrement avec Pionniers des maths | Page 36 |

MAI

- **10 jours sans écran (du 11 au 20 mai)**
 - Portable en pause dans les lycées : en mai, les contours d'un bilan ? | Page 52 |
- **Nuit des internats**
 - Passez une nuit en internat ! | Page 43 |

JUIN

- **Cet été je lis**
 - Développer l'alternative aux écrans : renforcer l'accès à la culture | Page 54 |
- **Examens 2027**
 - Les examens s'adaptent aux fortes chaleurs | Page 31 |





Sommaire

Introduction

L'essentiel de la rentrée & de l'année 2026-2027

Édito de Benoît Bonaimé, recteur de l'académie d'Amiens	p. 7
Chiffres clés de l'académie	p. 8
Des conditions d'apprentissage qui s'améliorent : moins d'élèves par classe	P. 10
Journalistes, à vos agendas ! Les rendez-vous de l'année 2026-2027	P. 12
Rentrée 2026 : le programme des premiers déplacements	P. 15
Sommaire	p. 16

1. Une académie qui prépare l'avenir p. 19

1.1 L'enjeu démographique : renouer avec une politique de l'aménagement du territoire par et autour de l'École	p. 20
Infographie Dans l'Aisne, l'expérimentation Démographie scolaire	p. 23
Infographie Dans l'Oise, les contours de la cité scolaire de Chaumont-en-Vexin se dessinent	p. 24
Infographie Dans la Somme, la démarche Écoles d'avenir	p. 25
1.2 Améliorer les conditions d'apprentissage et le pilotage pédagogique	p. 26
Infographie 29 Collèges en progrès : une ambition commune, des réponses sur mesure	p. 27
1.3 L'IA à l'école : préparer nos élèves à une rupture majeure	p. 28
1.4 L'adaptation aux conséquences du changement climatique	p. 30
Infographie Les examens s'adaptent aux fortes chaleurs	p. 31

2. Une académie exigeante pour tous p. 33

2.1 La maîtrise du langage, fondement de la culture générale	p. 34
Infographie Plan CLÉ : dans l'Aisne, un plan sur mesure pour renforcer les compétences en lecture et écriture	p. 35
2.2 L'acquisition du raisonnement scientifique et mathématique	p. 36
Infographie Plan filles et maths : réduire les inégalités filles-garçons	p. 38
Infographie Concours général du collège : valoriser l'excellence dans un champ disciplinaire	p. 39
2.3 Consolider la valeur des diplômes nationaux	p. 40
2.4 Parcours et orientation : l'ouverture des possibles	p. 42
2.5 Forger l'esprit critique	p. 45
2.6 Le lycée professionnel, un choix d'avenir	p. 46



3.	Une académie qui protège et émancipe	p. 49
3.1	La protection des enfants contre les violences sexistes et sexuelles : une priorité absolue	p. 50
3.2	Combattre toutes les formes de violence	p. 51
3.3	Limiter l'exposition aux écrans : pour la première fois, une scolarité complète sans téléphone portable	p. 52
	Infographie Numérique à l'école : encadrer les usages	p. 53
3.3	Développer les alternatives aux écrans : renforcer l'accès à la culture	p. 54
3.4	Encourager l'activité physique et sportive	p. 55
3.6	Agir pour la santé physique et psychique des élèves	p. 56
4.	Les valeurs républicaines au cœur de l'action académique	p. 59
4.1	Transmettre et faire vivre les principes qui nous fondent	p. 60
4.2	Renforcer le partenariat avec les familles	p. 61
	Infographie La charte Parents-École	p. 63
4.3	Accueillir tous les élèves	p. 64
	Infographie Inclusion scolaire dans l'académie : une réponse apportée à chaque élève	p. 65
5.	Nos personnels au cœur de l'École	p. 67
5.1	Mieux former les personnels de l'éducation nationale	p. 68
5.2	Protéger et accompagner les personnels	p. 69
5.3	Renforcer la cybersécurité et la protection des établissements scolaires	p. 70
5.4	Permettre le dialogue social : des élections professionnelles pour renouveler les représentants des personnels	p. 71



Une académie qui prépare l'avenir

L'École structure nos vies et nos territoires.

Dans l'académie d'Amiens, elle s'incarne chaque jour dans 2 114 écoles et établissements scolaires, au cœur des villes comme des territoires ruraux. Elle est à la fois un lieu, une mission – l'enseignement – et une communauté humaine.

À l'image de la société, notre École est aujourd'hui confrontée à des bouleversements majeurs dans toutes ces dimensions : la chute des naissances, qui interroge la géographie scolaire et l'organisation de notre offre éducative ; le changement climatique, qui appelle à adapter nos organisations et nos établissements ; l'intelligence artificielle, enfin, qui transforme les métiers, les modes de pensée et notre rapport au savoir.

Face à ces trois défis, nous devons voir à long terme et donner à notre action un cap, une méthode et des outils. Nous ne sommes pas voués à l'impuissance. Ces transformations constituent aussi une occasion de repenser notre École, de réduire les inégalités, de garantir à chaque élève l'accès à une offre scolaire de qualité et de répondre aux besoins de tous les territoires de l'académie.

C'est cette ambition qui guidera les travaux de l'année scolaire qui s'ouvre.



1.1 L'enjeu démographique : renouer avec une politique de l'aménagement du territoire par et autour de l'École

L'ESSENTIEL L'École est au cœur des territoires : elle les structure, les irrigue, construit leur avenir. Pourtant, l'École ne donne plus lieu à une véritable politique d'aménagement scolaire depuis plusieurs décennies. Or, notre École s'inscrit dans un contexte marqué par une baisse démographique substantielle et durable, dans la quasi-totalité des départements. À horizon 2035, le système éducatif devrait perdre 1,7 million d'élèves par rapport à la rentrée 2025. **Entre 2018 et 2035, le système éducatif français aura ainsi perdu près de 20% de ses élèves.**

- Plusieurs mesures ont déjà permis d'améliorer les conditions d'enseignement. Le taux d'encadrement des élèves dans le premier degré s'est amélioré chaque année dans tous les départements depuis 2017.
- **La baisse démographique implique des réponses concertées localement afin de préparer notre système éducatif à cette transition.** Le ministère s'engage aussi dans une politique d'aménagement du territoire par et autour de l'École : une expérimentation dans 18 départements a été lancée pour construire une vision à long terme de la carte de l'offre scolaire.

• Dans l'académie



— DEPUIS PLUS DE 10 ANS, L'ACADÉMIE D'AMIENS CONNAÎT UNE BAISSÉ DÉMOGRAPHIQUE IMPORTANTE, PLUS MARQUÉE QUE SUR LE RESTE DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Les récentes données démographiques font désormais état d'une situation qui va perdurer, s'installer et s'amplifier dans les années à venir.

DEPUIS 2016

- 28 597 écoliers
- 4 825 collégiens et lycéens
- 1 388 collégiens
- 3 437 lycéens

À L'HORIZON 2035 ⁽¹⁾

- 32 600 écoliers
- 26 000 collégiens et lycéens
- 17 400 collégiens
- 8 600 lycéens

À RETENIR

Face à une baisse importante, régulière et sans rupture, le rectorat et les DSDEN ont déjà engagé un dialogue avec les collectivités (mairies, communautés de communes, syndicats scolaires, conseils départementaux et conseil régional) afin d'accompagner cette évolution démographique et d'en faire une opportunité pour adapter, consolider et améliorer l'offre scolaire au bénéfice des élèves et des territoires.

⁽¹⁾ Projections à 10 ans, période 2025-2035



• Dans l'Aisne



DEPUIS 2016

- 10 060 écoliers
- 2 175 collégiens et lycéens
 - 752 collégiens
 - 1 423 lycéens

À L'HORIZON 2035 ⁽¹⁾

- 9 200 écoliers
- 8 600 collégiens et lycéens
 - 5 600 collégiens
 - 3 000 lycéens

L'éclairage du DASEN, Alain Aubert :



L'Aisne est un département rural de 533 316 habitants aux indicateurs sociaux dégradés. Sur les 797 communes le composant, 96 % ont moins de 2 000 habitants.

Sa densité de 72 hab./km² le positionne comme étant le moins densément peuplé de l'académie.

L'Aisne connaît un contexte de

baisse démographique marqué. Depuis 2011, les effectifs dans le premier degré ont été fortement impactés par une baisse des naissances de 33 %. Aujourd'hui les collèges subissent cette déprise qui se concrétise par 592 élèves de moins à la rentrée. Les prévisions à l'horizon 2035 prévoient à nouveau une baisse globale d'élèves de 19,6 %.

C'est dans ce contexte qu'une expérimentation a été amorcée par le ministère dans 18 académies afin d'anticiper la baisse démographique et contribuant à la restructuration du maillage des structures scolaires.

Voir infographie en page 23

• Dans l'Oise



DEPUIS 2016

- 9 318 écoliers
- 4 825 collégiens et lycéens
 - 1 388 collégiens
 - 3 437 lycéens

À L'HORIZON 2035 ⁽¹⁾

- 15 800 écoliers
- 9 400 collégiens et lycéens
 - 6 700 collégiens
 - 2 700 lycéens

L'éclairage du DASEN, Jean-Paul Obellianne :



L'Oise présente un réseau scolaire contrasté, allant des secteurs urbains denses aux territoires ruraux très peu peuplés. Il comprend 808 écoles publiques, dont 45 % comptent de une à trois classes.

La baisse démographique, déjà marquée dans le premier degré, gagnera progressivement le

second degré, malgré un apport de population dans le sud du département.

Dans ce contexte, l'enjeu est d'adapter avec équité l'offre scolaire aux réalités territoriales. L'Observatoire des dynamiques rurales et territoriales constitue un outil essentiel pour éclairer cette réflexion avec les élus.



1.1 L'enjeu démographique : renouer avec une politique de l'aménagement du territoire par et autour de l'École

• Dans la Somme



DEPUIS 2016

- 9 219 écoliers
- 2 765 collégiens et lycéens
 - 1 178 collégiens
 - 1 587 lycéens

À L'HORIZON 2035 ⁽¹⁾

- 7 600 écoliers
- 8 000 collégiens et lycéens
 - 5 100 collégiens
 - 2 900 lycéens

L'éclairage du DASEN, Philippe Destable :



Le département de la Somme est marqué par d'importants contrastes, notamment entre les pôles urbains d'Amiens et d'Abbeville et des territoires ruraux où, pour certains d'entre eux, les projections démographiques prévoient une baisse du nombre d'élèves de près 10% dans les 3 prochaines

années. Par ailleurs, la trame scolaire du département est à la fois dense et dispersée.

Ces spécificités, qui ont des retombées importantes sur l'égalité scolaire, les résultats des élèves et leurs choix d'orientation ont amené certaines collectivités, en lien avec les équipes éducatives et les services de l'État, à engager une politique volontariste en faveur d'une École préservant la qualité éducative tout en s'adaptant aux enjeux de leur territoire. C'est ici tout le sens de la démarche des Écoles d'avenir.

Voir infographie en page 25

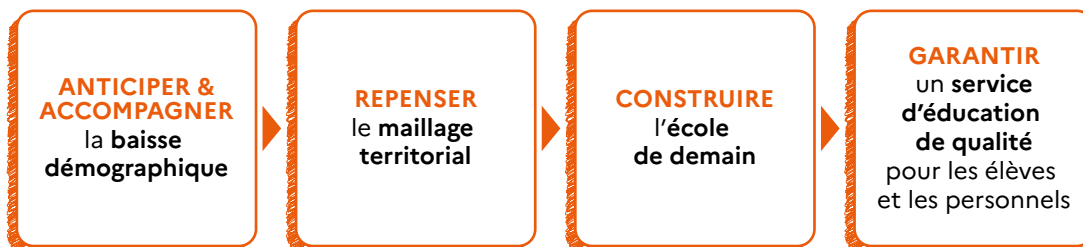
Dans l'Aisne, une expérimentation pour repenser l'offre scolaire et l'aménagement du territoire

L'Aisne fait partie des 18 départements retenus par le ministère pour expérimenter une **nouvelle approche de la carte scolaire**.

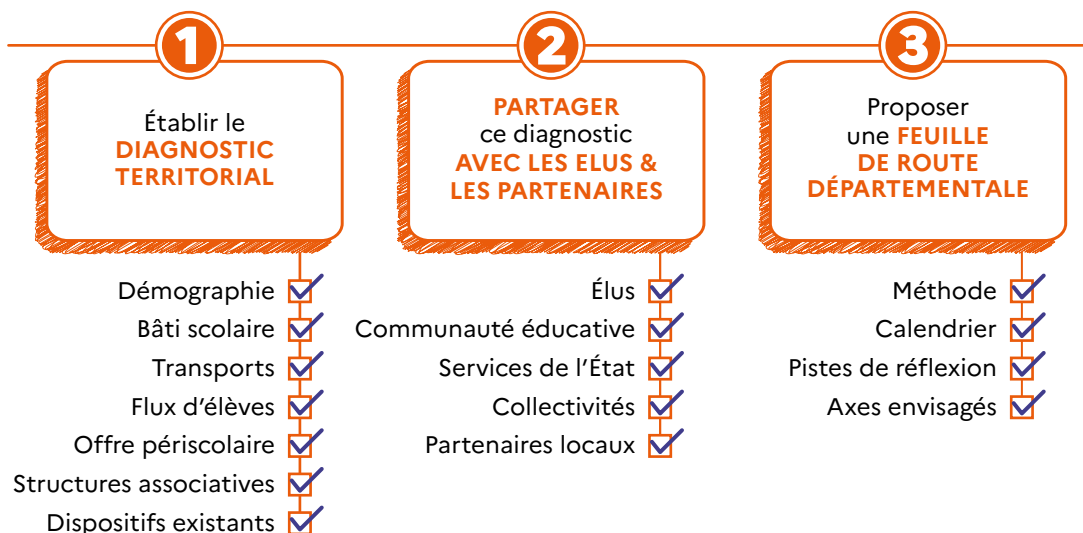
ENJEUX DE L'EXPÉRIMENTATION

- Remplacer l'école **au cœur des enjeux d'aménagement du territoire** en adoptant une **vision à long terme**
- Transformer la **carte scolaire** en un **projet de territoire partagé** au service de **l'amélioration de l'offre scolaire et de la réussite des élèves**

4 AXES DE TRAVAIL



MÉTHODOLOGIE



Dans l'Oise, les contours de la future cité scolaire de Chaumont-en-Vexin se dessinent, avec les équipes

À Chaumont-en-Vexin, la baisse démographique invite à repenser l'offre scolaire. Deux collèges, aujourd'hui **occupés à seulement 60 % de leurs capacités**, constituent le point de départ d'un projet inédit, porté par l'académie d'Amiens, le conseil départemental de l'Oise et la Région Hauts-de-France : la création d'une cité scolaire bi-site, qui ouvrira progressivement à compter de la **rentrée 2027** en proposant une **offre pédagogique allant du collège au lycée**. Engagée depuis plusieurs mois, la phase de concertation avec les personnels se poursuit cette année, pour définir collectivement les fondements de cette future cité scolaire.

UNE SOLUTION INÉDITE

○ Aujourd'hui, **deux collèges**



○ Occupés à 60% de leurs capacités

○ Absence de lycée à proximité



○ En **2029**, une cité scolaire **bi-site**

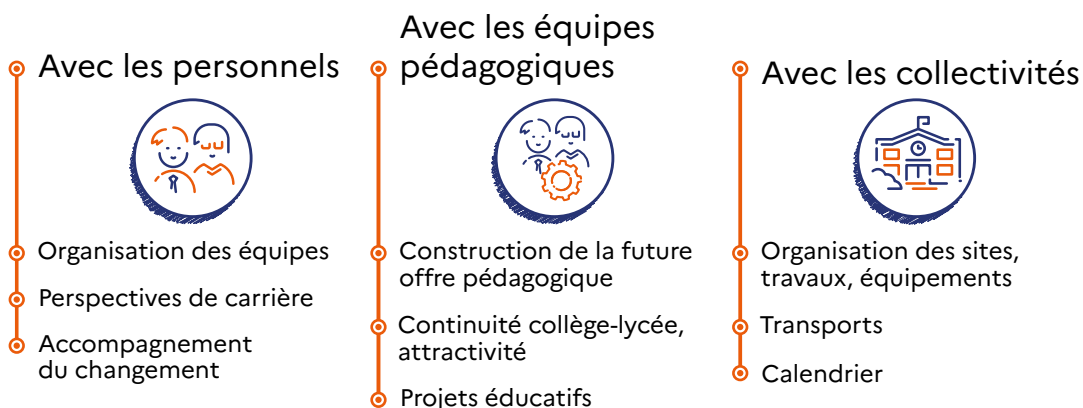


○ De la 6^e à la terminale

○ Un lycée de proximité
avec une offre pédagogique ambitieuse

○ Deux sites et des emplois pérennisés

UNE ANNÉE CONSACRÉE AU DIALOGUE



UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE

- **2026** : dialogue
- **2027** : ouverture du premier niveau de lycée, classes de seconde
- **2028-2029** : ouverture progressive des différents niveaux scolaires
- **2029** : cité scolaire pleinement déployée

Dans la Somme, la démarche Écoles d'avenir



Associés pour agir en faveur de la **modernisation de l'École et des politiques éducatives**, le préfet de la Somme et le directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Somme ont lancé, en juin 2025, une initiative départementale : la démarche « Écoles d'avenir ».

CONSTRUIRE UNE OFFRE ÉDUCATIVE AU SERVICE D'UNE DOUBLE AMBITION

- Faire réussir tous les élèves samariens, de la maternelle au lycée, où qu'ils grandissent
- Concourir à la vitalité des territoires

Fondée sur une méthode volontariste et coopérative, **cette démarche s'appuie sur les initiatives locales** sans modèle préconçu. Elle invite chaque acteur, dans le respect de ses compétences et de ses engagements, à construire des réponses adaptées aux réalités et aux besoins de chaque territoire.

UNE ACTION FÉDÉRATRICE QUI MOBILISE DE NOMBREUX ACTEURS :

- Préfet
- DSDEN
- Communes, syndicats scolaires, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)
- Conseil départemental
- Agence régionale de santé
- Caisse d'allocations familiales
- Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)
- Territoire Énergie Somme
- Partenaires des domaines culturels, sociaux, économiques et sportifs

Signée le 8 juillet dernier, la feuille de route stratégique 2026-2032 École d'avenir détaille les attendus et étapes de cette mobilisation d'ampleur. [Retrouver en ligne le livret de présentation de la démarche.](#)

UN DÉPLOIEMENT SUR 20 ANS, QUI REPOSE SUR CINQ PRIORITÉS

- ① **DOCUMENTER** une vision à moyen terme des projections démographiques et élaborer une ingénierie des territoires éducatifs.
- ② **OPTIMISER LES RESSOURCES** et ouvrir davantage l'École sur les territoires pour en faire un levier de leur vitalité et de leur attractivité.
- ③ **ENCOURAGER** le développement d'écoles et d'établissements scolaires innovants et de taille suffisante, afin de consolider le travail des équipes pédagogiques en faveur de la réussite de tous les élèves.
- ④ **ÉTENDRE ET ENRICHIR** l'offre éducative pour favoriser l'épanouissement et faciliter l'insertion sociale, professionnelle et civique des jeunes samariens.
- ⑤ **ACCÉLÉRER L'ADAPTATION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES** aux changements climatiques et démographiques en concentrant les investissements et en anticipant le changement des usages



1.2 Améliorer les conditions d'apprentissage et le pilotage pédagogique

L'ESSENTIEL La mission première de l'École est de garantir à tous les élèves l'acquisition du socle des connaissances et des compétences essentielles dans chacune des disciplines enseignées.

- La France demeure, au regard des pays comparables, confrontée à de fortes inégalités scolaires et à un nombre encore trop important d'élèves en grande difficulté, malgré les efforts considérables engagés et l'investissement constant des équipes pédagogiques et éducatives. Tous nos efforts doivent être tournés vers un seul but : doter nos élèves d'une culture générale, d'un esprit critique et de savoirs solides et méthodiques.
- Les leviers d'action existent pour mieux accompagner les élèves qui en ont le plus besoin et accompagner au plus fort de leurs capacités les élèves les plus à l'aise. Pour être pleinement efficace, la politique éducative doit s'appuyer sur un pilotage pédagogique fondé sur l'analyse des besoins des élèves objectivée par les évaluations nationales, l'expertise des professeurs et leurs évaluations dans la classe, ainsi que le déploiement de pratiques pédagogiques et didactiques dont l'efficacité a été démontrée par la recherche.

• Dans l'académie



— UNE SPÉCIFICITÉ ACADÉMIQUE : UN PILOTAGE PÉDAGOGIQUE CONSTRUIT À PARTIR DES BESOINS DU TERRAIN

L'académie d'Amiens a développé une méthode de pilotage pédagogique fondée sur **une conviction forte : les réponses les plus efficaces émergent de l'analyse des réalités du terrain.**

Un dialogue constant entre les acteurs de terrain et les pilotes académiques et départementaux permet ainsi d'identifier les réussites, les besoins des élèves et les problématiques professionnelles, puis de les traduire en objectifs opérationnels, ciblés et évaluables.

Cette démarche s'appuie sur une organisation académique originale : **la direction de la pédagogie assure un pilotage transversal du parcours de l'élève, de l'école maternelle au lycée**, en articulant disciplines, politiques éducatives et enjeux pédagogiques.

Elle mobilise également l'expertise du Service régional académique des études et des statistiques (SRAES), qui conçoit des outils d'analyse sur mesure à partir des évaluations nationales et des données académiques, permettant une lecture fine des indicateurs au service de l'action pédagogique.



29 Collèges en progrès

Une ambition commune, des réponses sur mesure

Initiée au niveau national en décembre 2025, la démarche « Collèges en progrès » repose sur une conviction : la réussite des élèves se construit en agissant simultanément sur l'ensemble des facteurs qui peuvent l'influencer. Pendant trois ans, **29 collèges de l'académie d'Amiens s'engagent ainsi dans une démarche d'amélioration continue**, en construisant des réponses adaptées aux besoins de leurs élèves et aux réalités de leur établissement.

UNE AMBITION COMMUNE

Faire réussir davantage
les élèves

UNE MÉTHODE

Faire confiance à
l'intelligence collective

UN ENGAGEMENT

Mettre l'expertise
et les ressources
de l'académie au service
des établissements



29 COLLÈGES ENGAGÉS

10 dans l'Aisne
9 dans l'Oise
10 dans la Somme



UNE DÉMARCHE INSCRITE DANS LA DURÉE

3 ans pour construire, expérimenter,
évaluer et faire évoluer les pratiques

LES ÉQUIPES AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION : À CHAQUE COLLÈGE SES SOLUTIONS

« Collèges en progrès », ce sont d'abord des femmes et des hommes qui réfléchissent ensemble à de nouvelles façons de faire réussir leurs élèves. **Enseignants, personnels d'éducation, personnels sociaux et de santé, équipes de direction** : tous sont invités à contribuer à la construction des réponses.

UNE VISION À 360° POUR AGIR SUR TOUS LES LEVIERS DE LA RÉUSSITE

PÉDAGOGIE

Faire progresser les
apprentissages

CLIMAT SCOLAIRE

Créer un environnement
favorable pour apprendre

FAMILLES ET PARTENAIRES

Construire la réussite
avec l'ensemble de la
communauté éducative

SANTÉ

Prendre en compte le
bien-être des élèves

CULTURE

Ouvrir de nouvelles
perspectives

L'ACADÉMIE AUX CÔTÉS DES ÉQUIPES

Une **équipe académique ressource**, pluridisciplinaire et intercatégorielle, accompagne les établissements, aux côtés des corps d'inspection mobilisés dans une démarche de proximité. Des **formations sur mesure** viendront compléter cet accompagnement, en réponse aux besoins identifiés par les équipes.

- Une équipe ressource mobilisée
- Un accompagnement de proximité par les corps d'inspection
- Des formations sur mesure
- Une intelligence collective qui se construit



1.3 L'IA à l'école : préparer nos élèves à une rupture majeure

L'ESSENTIEL Le développement rapide de l'intelligence artificielle constitue un enjeu sociétal, économique et citoyen majeur. C'est une rupture dans les technologies de la connaissance qui emporte des conséquences sociales, économiques et civiques majeures.

- Élèves et enseignants s'emparent des outils d'IA et les utilisent comme assistants dans leur travail personnel : les uns pour réviser, s'entraîner, approfondir ; les autres pour préparer les cours, adapter des ressources et les activités, différencier les retours faits aux élèves.
- **Le rôle de l'École est de préparer les élèves à cette transformation**, sans naïveté ni réticence. Il ne faut ni céder à la tentation du « tout-IA », ni chercher à en préserver artificiellement les élèves. Il s'agit d'une part, d'apprendre aux élèves, de manière structurée, cohérente et progressive, à comprendre le fonctionnement de l'IA, à en identifier les avantages et les faiblesses, à en choisir les justes usages, et, d'autre part, de former les professeurs à son utilisation.

• Dans l'académie



— QUELLE STRATÉGIE LOCALE POUR INTÉGRER L'IA DANS LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNER LES PERSONNELS ?

La stratégie IA de la région académique Hauts-de-France a été élaborée en concertation avec les acteurs éducatifs, en partenariat avec les collectivités. Elle s'appuie sur la charte nationale d'usage de l'IA en éducation, et comprend 4 axes de travail :

- **personnalisation des parcours** pour réduire les inégalités ;
- **formation des élèves** aux enjeux et aux métiers de l'IA,
- **utilisation d'un cadre** éthique et souverain,
- **optimisation administrative**.

De multiples **actions de formation** sont proposées aux enseignants et aux agents pour les accompagner dans l'appropriation et le bon usage de ces nouvelles technologies.

L'environnement numérique de travail (ENT) dispose en outre d'outils d'intelligence artificielle permettant l'adaptation des supports aux besoins des élèves, ou assistant l'enseignant dans la production d'outils pédagogiques.



Interview



INTÉGRER L'IA DANS LA GESTION DE LA CLASSE : L'EXEMPLE DE YOHAN SAUTIÈRE, PLP LETTRES HISTOIRE À MONTDIDIER

Au lycée Jean-Racine de Montdidier, Yohan Sautière, professeur de Lettres-Histoire-Géographie, expérimente de nouvelles approches en intégrant l'intelligence artificielle en classe. Utilisée pour préparer certaines séquences pédagogiques ou concevoir des activités interactives, l'IA devient aussi un support de réflexion sur la fiabilité de l'information et le développement de l'esprit critique. Il a notamment créé un agent conversationnel (« chatbot ») pédagogique alimenté par des ressources qu'il a lui-même sélectionnées.

— Vos élèves peuvent interviewer Christophe Colomb. Comment est-ce possible ?

J'ai conçu un chatbot capable d'endosser le rôle de certains personnages historiques à partir de ressources que j'ai moi-même sélectionnées et intégrées à l'outil. Dans un exercice, les élèves deviennent journalistes et doivent préparer une interview de Christophe Colomb. Ils lui posent leurs questions, analysent les réponses, approfondissent certains points. Cette approche leur permet d'entrer dans l'Histoire de manière plus active et plus immersive.

— En quoi cet outil change-t-il la relation des élèves au savoir ?

Certains élèves hésitent parfois à prendre la parole en classe. L'interaction avec une IA peut lever certains freins ; ils osent davantage interroger ou demander des précisions. L'outil ne remplace évidemment pas l'enseignant, mais il peut constituer une porte d'entrée supplémentaire vers les connaissances.

L'un de mes objectifs est aussi de rendre les élèves plus actifs face aux savoirs. J'avais déjà constaté que beaucoup d'entre eux éprouvaient des difficultés à formuler une problématique. Or, l'intelligence artificielle fonctionne précisément à partir

des consignes et des questions qu'on lui soumet. Elle met en lumière l'importance de savoir formuler sa pensée et structurer son raisonnement. L'enjeu n'est pas de remplacer l'effort, mais au contraire de l'accompagner avec les nouveaux outils. L'IA peut rendre certains apprentissages plus ludiques, mais la réflexion personnelle reste indispensable.

— L'utilisation de l'intelligence artificielle est également l'occasion d'aborder l'esprit critique. Pourquoi est-ce important ?

C'est un aspect essentiel. Je rappelle systématiquement aux élèves que les réponses produites par une intelligence artificielle ne constituent pas une vérité absolue. Elles résultent d'un traitement d'informations issues de sources multiples, dont la fiabilité peut varier.

L'utilisation de ces outils est donc aussi l'occasion de travailler l'éducation aux médias et à l'information. Les élèves apprennent à s'interroger sur l'origine des contenus qu'ils consultent, à vérifier les informations et à exercer leur esprit critique.



1.4 L'adaptation aux conséquences du changement climatique

L'ESSENTIEL L'École est au cœur de l'adaptation au changement climatique, dans toutes les dimensions de son action.

- Assurer le confort thermique du bâti scolaire est une condition essentielle pour favoriser les apprentissages et le bien être des élèves et pour offrir de bonnes conditions de travail aux adultes. C'est pourquoi le Gouvernement apporte son appui aux collectivités territoriales.
- L'École adapte aussi son organisation aux conséquences du changement climatique, notamment pour les examens nationaux.
- Enfin, l'éducation au développement durable est un levier pour préparer les jeunes générations aux réalités et aux défis climatiques du monde de demain.

• Dans l'académie



— UN PLAN D'URGENCE POUR ANTICIPER LES EFFETS DES FORTES CHALEURS

Dans le cadre du **plan national d'urgence** pour le rafraîchissement des établissements scolaires, l'académie a recensé cet été près de **200 écoles, collèges et lycées identifiés comme particulièrement exposés aux fortes chaleurs**, sur la base des retours de terrain et des épisodes caniculaires récents. Cette cartographie, **élaborée en lien avec les préfetures et les collectivités territoriales**, a été transmise au ministère en juillet afin d'alimenter une sélection nationale des établissements prioritaires.

Les établissements retenus pourront bénéficier de dispositifs de diagnostic, d'ingénierie et de financement portés par la Banque des Territoires et EDF. Au-delà de ce ciblage national, l'ensemble des collectivités pourra également s'appuyer sur une offre d'accompagnement dédiée (diagnostics, conseils, primes EDF...), destinée à **favoriser l'adaptation des écoles, collèges, lycées**, mais aussi des crèches, bâtiments périscolaires et restaurants scolaires **aux épisodes de fortes chaleurs**.

• Save the date



Vendredi 27 novembre 2026

— Les assises académiques des éco-délégués

Chaque année, plusieurs dizaines d'éco-délégués des collèges et lycées de l'académie se retrouvent pour partager leurs projets, rencontrer des partenaires et bénéficier d'apports scientifiques. L'édition 2026 sera consacrée au thème : « *Comment transformer notre assiette en alliée de notre santé et de notre planète ?* »



• Idée de reportage



ENVIE D'INTERROGER DES JEUNES SUR LEUR RAPPORT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Dans chaque collège et lycée de l'académie, les **éco-délégués** ne se contentent pas de sensibiliser leurs camarades : ils **conçoivent et mettent en œuvre des projets en faveur de la transition écologique** (réduction des déchets, préservation de la biodiversité, économies d'énergie etc.). Une occasion de recueillir le regard d'une **génération qui agit concrètement pour son environnement**.

Les examens s'adaptent aux fortes chaleurs

Afin de mieux prendre en compte les conséquences des épisodes de fortes chaleurs et de garantir aux candidats les meilleures conditions de passation, le calendrier des examens s'adapte : **les épreuves écrites comme orales sont organisées le matin, aux heures où les températures sont généralement les plus favorables.**

Cette organisation concerne le diplôme national du brevet, les baccalauréats général, technologique et professionnel, ainsi que les autres examens de la voie professionnelle. Une attention particulière sera portée aux conditions de déroulement des épreuves pratiques professionnelles.

BAC GT		BAC PRO	DNB	CAP
PREMIÈRE	TERMINALE			
		24 mai au 4 juin : mathématiques - Physique-chimie (à partir de 8h) 3 juin : langue vivante obligatoire A (8h-9h) 4 juin : Langue vivante obligatoire B (8h-9h) 7 juin : arts appliqués et cultures artistiques (8h-10h) 8 juin : français (8h-11h) 9 juin : histoire-géographie - enseignement moral et civique (8h-10h30) 14 juin : prévention, santé et environnement (8h-10h) 15 juin : économie-droit - économie-gestion (8h-10h)		- à partir du 3 mai : langue vivante obligatoire, 31 mai : langue vivante obligatoire (8h-9h) et arts appliqués et cultures artistiques (épreuve facultative) (10h-11h30) 1^{er} juin : prévention, santé et environnement (8h-9h) et Français (10h-12h) 2 juin : mathématiques - Physique-chimie (8h-9h30) - à l'initiative des académies : histoire-géographie et enseignement moral et civique, français épreuve orale, EPS et langue vivante facultative
15 juin : français (8h-12h) 21 juin : mathématiques (8h-10h)	14 juin : philosophie (8h-12h) 16 au 18 juin : enseignements de spécialités (8h-11h30 ou 8h-12h) - Entre le 21 juin et le 2 juillet : Grand oral		24 juin : français (8h-11h15) 25 juin : histoire et géographie - enseignement moral et civique (8h-10h) 28 juin : sciences (8h-9h) et mathématiques (10h-12h)	



Une académie exigeante pour tous

L'École de la République est le creuset où se forge l'avenir de chaque élève. Elle porte par conséquent une double ambition d'exigence et d'émancipation, qui se traduit par une priorité : donner à chaque élève les clés pour comprendre le monde, penser par lui-même et s'y épanouir.

Cela commence par la maîtrise du langage, socle de toutes les réussites. Une langue précise, riche et exigeante est nécessaire pour permettre à chacun de s'exprimer et de raisonner. Parallèlement, le développement de l'esprit scientifique et mathématique prépare les élèves à affronter les défis d'un monde en mutation, où la rigueur, le doute raisonnable et la curiosité sont indispensables.

Cette ambition s'appuie sur des conditions concrètes de réussite pour chaque élève : accompagnement renforcé, sécurisation des parcours et des transitions entre les cycles, valorisation des parcours d'excellence. Elle se mesure aussi à la valeur des diplômes, garante d'une poursuite d'études et d'une insertion professionnelle future réussies. Enfin, elle s'incarne dans une École qui forme des citoyens éclairés, capables d'esprit critique et engagés en faveur des valeurs républicaines.

C'est cela le cœur de notre contrat social : l'École doit être le lieu où chaque talent se révèle, où chaque parcours est possible, et où aucun élève n'est laissé au bord du chemin. C'est cela, une École ambitieuse pour tous.

Édouard Geffray
Ministre de l'Éducation nationale



2.1 La maîtrise du langage, fondement de la culture générale

L'ESSENTIEL La maîtrise du langage conditionne la compréhension du monde, l'acquisition d'une culture générale, la sérénité du rapport à l'autre et l'autonomie de la pensée. **Au bénéfice de toutes les disciplines**, elle constitue le premier levier de lutte contre les inégalités scolaires.

- **Orthographe, syntaxe et grammaire** doivent faire l'objet d'une juste exigence dans les apprentissages, de l'école primaire au baccalauréat.
- **Les nouveaux programmes de français entrent en vigueur en CM2 et en 5^e à la rentrée 2026.** Cette mise en œuvre achève la rénovation des programmes de français à l'école primaire et poursuit celle du collège, après l'entrée en vigueur du programme de CM1 et de 6^e à la rentrée 2025.

— LE VOCABULAIRE : UN LEVIER ESSENTIEL RÉAFFIRMÉ

— **Le lexique est en réalité le principal déterminant des inégalités scolaires et culturelles.** Refuser tout fatalisme en termes d'inégalités passe donc d'abord, dans le premier degré comme au collège, par un travail exigeant et assidu pour élargir le champ lexical des élèves. Toutes les disciplines contribuent à cet apprentissage. Dans le premier comme dans le second degré, les professeurs sont invités à renforcer les apprentissages en la matière.

— La richesse du vocabulaire conditionne la compréhension des textes, la qualité des productions écrites et l'accès aux savoirs dans toutes les disciplines. Les nouveaux programmes de français définissent, pour chaque niveau de classe en élémentaire et par tranche d'âge en maternelle, **des objectifs d'apprentissage plus explicites et exigeants.**

— L'ÉCRITURE : UN ENSEIGNEMENT PROGRESSIF ET CONSTANT

— **L'écriture se construit progressivement**, des premiers gestes graphiques en maternelle à la rédaction de textes plus élaborés au collège, mobilisant la créativité des élèves. Derrière la simplicité apparente de la production d'un texte, se combinent **des opérations complexes qui nécessitent du temps pour être acquises.** L'engagement d'un élève dans un acte d'écriture est multiple, de la tenue du crayon à l'orthographe, mais aussi dans la recherche

d'idées, l'organisation de sa pensée, la rédaction et la relecture pour améliorer sa production. Chaque étape doit être apprise et maîtrisée de façon méthodique et rigoureuse.

— **À tous les niveaux de l'école élémentaire, une pratique quotidienne de l'écrit est requise dans toutes les disciplines**, tout en renforçant l'attention portée à l'orthographe pour des textes de plus en plus longs.

— **Les « textes à trous » sont à proscrire à l'école primaire comme au collège**, sauf besoins particuliers, au profit de la rédaction manuscrite de phrases complètes, qui améliorent la mémorisation et permettent à l'élève de développer une pensée complexe.

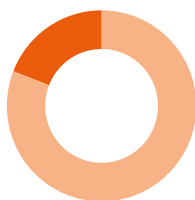
Orthographe, syntaxe et grammaire : une juste exigence

De l'école primaire au lycée, un juste niveau d'exigence doit être porté par l'ensemble des enseignants, dans toutes les disciplines, afin de permettre à chaque élève de progresser tout au long de sa scolarité dans la maîtrise de l'orthographe, de la grammaire et de la syntaxe.

Cette exigence sera explicitée dès la rentrée 2026 pour les examens de la session 2027. Des consignes de correction claires et harmonisées seront rendues publiques afin que les professeurs puissent préparer les élèves en toute lisibilité et dans un cadre d'évaluation cohérent avec les attentes des programmes.

Le Plan CLÉ dans l'Aisne : un plan sur mesure pour renforcer les compétences langagières et la réussite des élèves

Dans l'Aisne, un **plan départemental de prévention de l'illettrisme**, baptisé « CLÉ » pour « **Comprendre, Lire, Écrire** », a été pensé pour **renforcer durablement les compétences langagières et la réussite des élèves axonais**.



19,1 % DES JEUNES EN DIFFICULTÉ DE LECTURE

Dans l'Aisne, les indicateurs font apparaître des écarts préoccupants en compréhension, en fluence et en maîtrise du lexique, qui s'accroissent au fil de la scolarité. **À la Journée Défense et Citoyenneté, 19,1 % des jeunes du département rencontrent des difficultés de lecture**, contre 16,4 % au niveau académique et 12,4 % au niveau national ; le taux d'illettrisme

SIX LEVIERS D'ACTIONS

Le Plan CLÉ répond à cet enjeu en **agissant précocement, de l'école maternelle au lycée professionnel**, afin de consolider les compétences indispensables pour **apprendre dans toutes les disciplines** : comprendre, lire, écrire, raisonner et s'exprimer.

- **Renforcer la maîtrise de la langue orale et écrite**, en particulier le lexique, la compréhension, la fluence et l'écriture
- **Prévenir les difficultés durables de lecture et d'écriture**, avant qu'elles ne compromettent les parcours scolaires et l'insertion.
- **Garantir une continuité des apprentissages** entre l'école, le collège et le lycée.
- **Outiller les enseignants** de toutes les disciplines par la formation, l'accompagnement et le partage de pratiques efficaces.
- **Mobiliser les familles, les collectivités et les associations** afin de développer un environnement favorable à la lecture, à la culture et au langage.
- **Couvrir un large public, depuis la petite section jusqu'au lycée professionnel.**

Sont impliqués dans la démarche :



52 écoles



8 collèges



4 lycées

LES SPÉCIFICITÉS DU PLAN CLÉ

- Un plan construit à partir de **données objectivées** et d'une **cartographie fine des besoins**.
- Une **action inscrite dans la durée**, avec des points d'étape réguliers et une évaluation de l'impact.
- Une **continuité recherchée** du cycle 1 au lycée professionnel.
- Un **accompagnement scientifique**, didactique et pédagogique de la DGESCO.
- Une **approche collective : la maîtrise de la langue est l'affaire de tous les adultes et de toutes les disciplines**.



2.2 L'acquisition du raisonnement scientifique et mathématique

L'ESSENTIEL Le progrès intellectuel et humain, véritable moteur de notre École, est indissociable de la démarche scientifique et du doute raisonnable. **Développer l'esprit scientifique et mathématique des élèves est une condition essentielle pour leur permettre de comprendre le monde de demain, d'exercer leur esprit critique et de s'y adapter.**

- Grâce à des nouveaux programmes en mathématiques et en sciences du cycle 1 au cycle 4, les élèves renforcent leur capacité à raisonner, démontrer, résoudre des problèmes et mener des démarches scientifiques.
- La nouvelle épreuve anticipée de mathématiques en 1^{re}, prise en compte dans Parcoursup, permet d'attester les acquis de tous les élèves.
- Les parcours PIX IA deviennent obligatoires en 4^e, en 2^{de} et en 1^{re} année de CAP.

• Dans l'académie



— À L'ÉCOLE : PIONNIERS DES MATHS, POUR EXPÉRIMENTER UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES

« Pionniers des Maths » est un programme d'enseignement des mathématiques **fondé sur les principes de la pédagogie explicite** et une **acquisition progressive et répétée des notions**. Il propose aux enseignants des ressources structurées, accompagnées d'une formation et d'un suivi dédiés, avec l'objectif de **consolider durablement les compétences mathématiques** des élèves et de contribuer à réduire les écarts de réussite.

L'académie d'Amiens figure parmi les premières académies à avoir expérimenté ces ressources, dès l'année dernière, **dans 21 classes**. **Cette année, l'expérimentation entre dans une nouvelle phase, à plus grande échelle** et selon un protocole scientifique randomisé : 15 classes bénéficieront du programme, tandis que 15 autres constitueront un groupe de comparaison.

Conduite en lien étroit avec des chercheurs du Collège de France et le Conseil scientifique de l'Éducation nationale, cette étude permettra de mesurer précisément les effets du programme sur les apprentissages des élèves et d'évaluer les conditions de son efficacité.

— AU COLLÈGE : POURSUITE DES 4 CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MATHS ET SCIENCES (CHAMS)

Quatre collèges ont expérimenté l'an dernier une classe à horaires aménagés Maths et Sciences en 4^e (collèges Joliot Curie à Tergnier, Marcelin Berthelot à Nogent-sur-Oise, Édouard Lucas à Amiens et Eugène Lefebvre à Corbie).

En s'appuyant sur un partenariat scientifique et pédagogique avec des chercheurs de l'UPJV et de l'UTC, les CHAMS permettent aux élèves de **développer leur goût pour les sciences** et de **susciter, notamment chez les filles, des vocations scientifiques**.

L'engouement pour ce nouveau dispositif permet sa **poursuite à la rentrée en classe de 3^e dans ces mêmes 4 collèges**, en complément de **nouvelles cohortes de 4^e**, et toujours avec des effectifs composés à 50 % de filles.



Interview



SABOUÉ EKPARE :

« POURQUOI PAS MOI ? »

Saboué Ekpere, étudiante en BUT Génie mécanique et productique (GMP) à Cachan et ancienne élève du lycée Marie-Curie de Nogent-sur-Oise, a remporté avec son équipe la finale nationale du Challenge Innovatech 2026 qui mêle innovation, technologie et travail en équipe. Aujourd'hui, elle ambitionne de devenir ingénieure.

— **Votre intérêt pour les sciences et la technologie remonte à l'enfance. Comment votre choix de la STI2D s'est-il construit ?**

J'ai toujours aimé les activités manuelles et les jeux de construction, mais je n'envisageais pas forcément de m'orienter vers une voie technologique. C'est au lycée que j'ai découvert la STI2D. Les enseignements proposés m'ont beaucoup plu, et j'ai aussi été attirée par la possibilité de suivre certains cours en anglais.

— **Le lycée étant partenaire de l'association Elles bougent, cela vous a ouvert les portes du Challenge Innovatech. Vous avez remporté l'édition 2026 avec le projet HeraCare : un spéculum qui redonne à la patiente davantage de contrôle sur son examen. Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous attaquer à cette problématique ?**

Nous nous sommes rendues compte que les examens gynécologiques avec un spéculum étaient souvent source d'anxiété pour les femmes. Nous avons donc imaginé un outil plus doux, aussi bien dans sa forme que dans son utilisation.

Notre projet propose un spéculum gonflable avec de l'eau à température ambiante. La patiente peut elle-même gonfler le spéculum grâce à une petite pompe et ainsi contrôler le rythme de l'examen.

L'objectif est de changer la vision et l'expérience de cet examen, pour qu'il soit moins anxiogène et que les femmes aient moins de réticences à se rendre aux contrôles essentiels à leur santé.

— **Pour mener ce projet à bien, vous avez rencontré des professionnels de santé et de recherche, déposé un brevet à l'INPI, avez été reçues par le ministre de l'économie et êtes actuellement en recherche de financements... Qu'est-ce que cette aventure vous a appris ?**

J'ai beaucoup aimé le fait de pouvoir partir d'une idée et de la faire évoluer pour arriver à un projet concret. On apprend aussi énormément à écouter, observer et bien « pitcher ». Puis c'est l'occasion de rencontrer de nombreuses femmes inspirantes, comme notre marraine Stéphanie Reignier.

— **En quoi est-ce important pour vous de rencontrer des femmes qui évoluent dans les domaines scientifiques, technologiques et de l'industrie, et d'échanger avec d'autres jeunes filles ?**

Je trouve que c'est essentiel car les femmes sont trop peu représentées dans ces domaines.

Quand je suis arrivée en STI2D, nous n'étions que 7 filles dans ma classe. On débarque dans un univers très masculin et on se demande si l'on est légitime. Finalement il suffit de rencontrer des femmes ou de découvrir leur parcours pour lever les freins et se dire : « Pourquoi pas moi ? ».

— **C'est pour cela que vous souhaitez devenir ingénieure ? Qu'aimeriez-vous pouvoir accomplir dans ce métier ?**

Exactement ! J'aimerais exercer un métier-passion, à travers lequel je pourrais contribuer à améliorer la vie des gens. J'aime l'idée de pouvoir apporter une autre vision, imaginer des solutions et répondre à des problématiques concrètes. Et j'aimerais aussi continuer à parler anglais !

Plan Filles et maths Réduire les inégalités filles-garçons

Lancé à la rentrée 2025, le plan Filles et maths poursuit sa mise en œuvre pour agir sur les écarts de réussite en mathématiques et favoriser une plus grande mixité des parcours scientifiques et numériques.



DES PERSONNELS FORMÉS

- Des ressources pour sensibiliser les personnels : charte de l'égalité filles-garçons, parcours de formation Magistère
- Formation des professeurs des écoles et des professeurs de mathématiques à des pratiques pédagogiques permettant de ne pas alimenter les biais de genre
- Formation nationale des formateurs en académie

DES VOCATIONS SCIENTIFIQUES ET NUMÉRIQUES ENCOURAGÉES

- **Des partenaires associatifs et du monde économique** en intervention dans les classes (collectif Filles et sciences, programme TechpourToutes, etc.)
- **La plateforme Avenir(s)** conçue par l'Onisep pour accompagner les élèves aux choix d'orientation (ressources et activités pédagogiques pour favoriser l'ouverture des horizons)
- **Des objectifs cibles** pour augmenter le nombre de filles choisissant l'enseignement de spécialité mathématiques en 1^{re} et le conservant en terminale
- **Des tableaux de bord pour mesurer l'effet** des actions mises en œuvre au sein des établissements

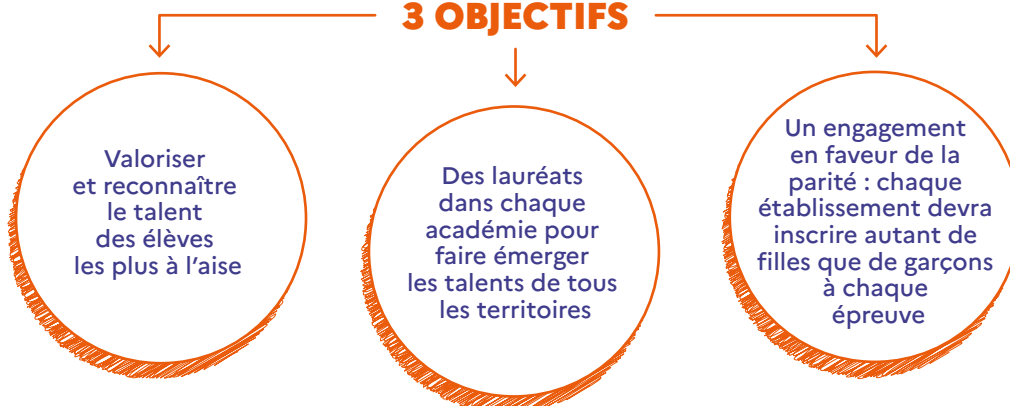
Collectif Filles et sciences

Le collectif Filles et sciences fédère un large réseau d'acteurs de l'éducation, de la recherche, de l'enseignement supérieur, du monde associatif et des entreprises, engagés pour renforcer la place des filles dans les sciences. En mobilisant leurs expertises, leurs ressources et des rôles modèles féminins, ses membres proposent aux élèves des rencontres, ateliers, visites, actions de mentorat et de découverte des métiers. Cette mobilisation collective permet de déployer des actions concrètes sur les territoires, de lutter contre les stéréotypes de genre et d'élargir durablement les choix d'orientation des filles.

Concours général du collège

Valoriser l'excellence dans un champ disciplinaire

3 OBJECTIFS



LES ÉLÈVES CONCERNÉS

- Concours destiné aux élèves de 3^e
- Organisé dans les collèges volontaires
- Avec une inscription paritaire : le chef d'établissement veille, pour chaque épreuve, à un objectif de parité entre les filles et les garçons

LES CONDITIONS

- Chaque élève ne peut s'inscrire qu'à une seule épreuve.
- La participation valorise l'ensemble du territoire : chaque collège peut inscrire jusqu'à 10 % de ses élèves de 3^e inscrits au diplôme national du brevet.

LES ÉPREUVES

5 épreuves écrites et individuelles

- **Mathématiques et sciences :** épreuve de résolution de problèmes
- **Français et culture générale :** rédaction d'un écrit long mobilisant des références culturelles
- **Histoire-géographie**
- **Arts plastiques**
- **Informatique, technologie et numérique :** épreuve centrée sur la pensée informatique et le codage

Chaque épreuve dure 2 h 30

LE CALENDRIER

- **Janvier 2027 :** passage des épreuves nationales dans chaque académie (sur une demi-journée)
- **Printemps 2027 :** résultats et cérémonie de récompense des lauréats académiques



2.3 Consolider la valeur des diplômes nationaux

L'ESSENTIEL La qualité du service public de l'éducation se mesure notamment à la réussite des élèves et à la reconnaissance des diplômes qu'il délivre. **Une exigence juste et assumée guidera la session des examens 2027, tant dans la conception des sujets que dans les modalités de correction, afin de garantir la valeur et la crédibilité des diplômes délivrés.**

- **Garantir la valeur du baccalauréat** est essentiel pour faciliter une transition réussie vers l'enseignement supérieur. Les points que peut attribuer le jury lors de la délibération sont désormais limités.
- **La maîtrise de la langue et la qualité rédactionnelle** sont évaluées dans toutes les disciplines.

— UNE JUSTE EXIGENCE POUR TOUS LES EXAMENS

— Reconnaître la valeur des diplômes, c'est reconnaître le travail et l'engagement des élèves qui les préparent, ainsi que ceux des professeurs qui les accompagnent vers la réussite. **Les examens attestent de l'atteinte, par les élèves, d'un niveau de maîtrise conforme aux attendus de fin de cycle.**

— Pour l'ensemble des disciplines, une attention accrue est portée à la maîtrise de la langue et à la qualité rédactionnelle, c'est-à-dire la correction orthographique, grammaticale et syntaxique de leurs productions. Une relecture attentive de leurs copies constitue une compétence indispensable à mobiliser.

— En conséquence, la préparation aux examens est renforcée grâce à des entraînements réguliers, notamment l'organisation d'épreuves blanches dans les conditions réelles de l'examen. **Les dispositifs d'accompagnement des élèves sont également mobilisés :** soutien renforcé, Devoirs faits, stages de réussite, accompagnement personnalisé, révision spécifique avant les épreuves.

— Les situations particulières des candidats bénéficiant d'un aménagement ou d'adaptations sont prises en compte.

— À la rentrée, chaque proviseur de lycée recevra un bilan des résultats au baccalauréat de ses élèves, mettant en regard les notes obtenues aux épreuves terminales et celles du contrôle continu. Cet outil permettra aux équipes de mieux cibler leur stratégie pédagogique, à la fois pour renforcer la préparation des élèves aux épreuves et pour éclairer les pratiques d'évaluation en contrôle continu.

Les principaux de collège bénéficieront du même outil pour analyser les résultats au DNB et disposer, à leur tour, d'un éclairage précis pour accompagner la réussite de leurs élèves.

Une même valeur nationale pour tous les diplômes

Qu'ils relèvent de la voie générale, technologique ou professionnelle, les diplômes nationaux demeurent un repère commun pour les élèves, les familles et les employeurs. **Cette valeur partagée garantit à chaque candidat que ses compétences seront reconnues sur tout le territoire et tout au long de sa vie.**

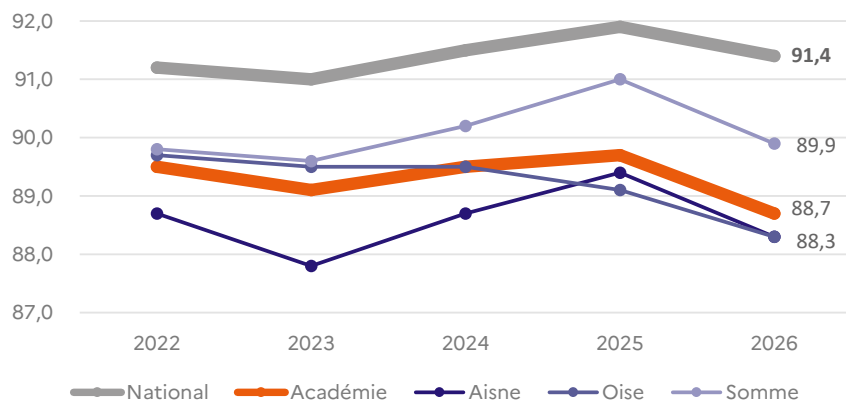


Dans l'académie

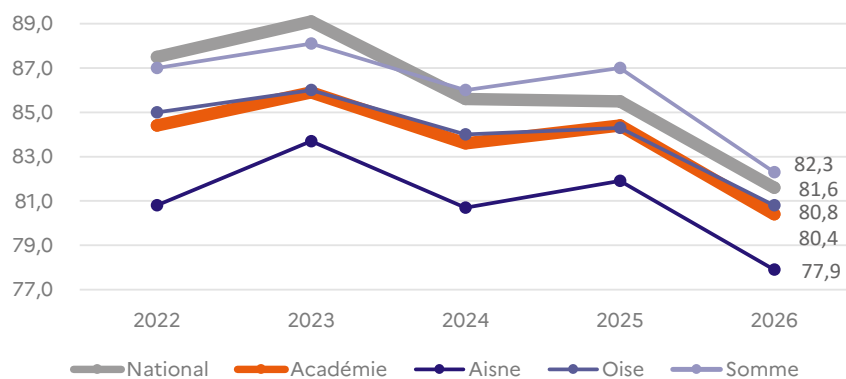


LES RÉSULTATS AU BREVET ET AU BACCALAURÉAT POUR LA SESSION 2026

➤ RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT à l'issue du 2nd groupe d'épreuves depuis 2022



➤ RÉSULTATS DU BREVET DEPUIS 2022 à l'issue de la session de juin





2.4 Parcours et orientation : l'ouverture des possibles

L'ESSENTIEL Faire de l'éducation à l'orientation un apprentissage progressif, dès le collège, pour aider chaque élève à mieux se connaître, à découvrir les métiers et les formations et à construire des choix éclairés : cette ambition portée depuis 2025 est renforcée en 2026.

- Le taux de décisions d'orientation en 2^{de} GT en fin de 3^e varie de 72,8 % dans les Hauts-de-Seine à 50,8 % dans la Nièvre et 43,7 % en Guyane. Au niveau national, il existe un écart de près de 13 points entre le taux de décision d'orientation de 2^{de} GT des filles et garçons, cet écart s'élève à plus de 31 points entre élèves de milieux favorisés et élèves de milieux défavorisés.
- Le plan Avenir mobilise l'éducation nationale, les partenaires économiques et territoriaux et les régions, compétentes en matière d'information sur les métiers et les formations, avec un double objectif : renforcer l'égalité des chances et mieux faire connaître les métiers et compétences dont le pays a besoin.
- Le déploiement des territoires éducatifs ruraux et des internats se poursuit pour renforcer l'ambition scolaire.

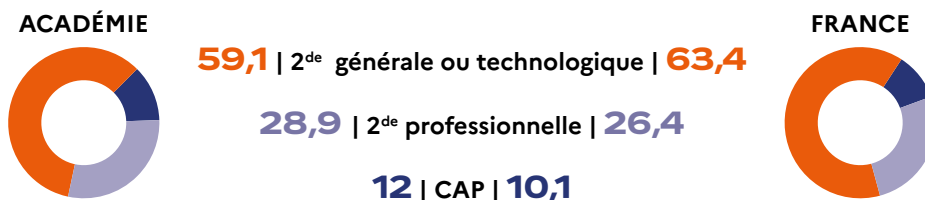
• Dans l'académie



— VOIE GÉNÉRALE OU VOIE PROFESSIONNELLE : QUE DEVIENNENT NOS ÉLÈVES DE TROISIÈME ?

Dans l'académie, les élèves de 3^e s'orientent plus facilement vers la voie professionnelle et le CAP. Cette année, les choix d'orientation ont relativement stagné sur la voie générale et technologique, mais ont connu une augmentation vers le CAP (de 12 % à 12,4 %).

Sur 100 élèves de troisième, en 2025 :



— ORIENTATION FILLES-GARÇONS : QUELLES DIFFÉRENCES ?

Après la 3^e

- Les filles demandent davantage la 2^{de} GT que les garçons : **+12,9 pts**. Après les décisions, cet écart est de **13,1 pts**.

Après la 2^{de} GT

- En 1^{re} générale, l'écart entre les filles et les garçons est important et s'accroît au niveau des décisions : **+3,7 pts** pour les filles lors des demandes, **+3,9 pts** lors des décisions.

En voie technologique

Deux séries technologiques cristallisent toujours d'importantes différences filles / garçons :



- Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S) : **écart de 7 pts en faveur des filles** pour les demandes.



- Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D) : **écart de 8,1 pts en faveur des garçons** pour les demandes.



CHIFFRES CLÉS

ERASMUS

2,4 MILLIONS D'EUROS de budget

1 300 ÉLÈVES ET PROFESSEURS
qui bénéficieront de mobilités l'an prochain

CHIFFRES CLÉS

29

C'est le nombre de Cordées de la réussite déployées dans l'académie d'Amiens, bénéficiant à 19 000 élèves. Les Cordées permettent aux élèves d'explorer des secteurs variés et de se projeter dans des parcours parfois méconnus, en mettant en relation collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur.

Dans l'académie d'Amiens, certaines Cordées ouvrent ainsi les portes des **métiers du cinéma et de l'audiovisuel** (lycée Henri-Martin, Saint-Quentin), **de l'hôtellerie-restauration** (lycée Le-Corbusier, Soissons), **du transport et de la logistique** (lycée Pierre-Mendès-France, Péronne), ou encore **de la chimie** (ESCOM, Compiègne).

Idée de reportage



PASSEZ UNE SOIRÉE À L'INTERNAT

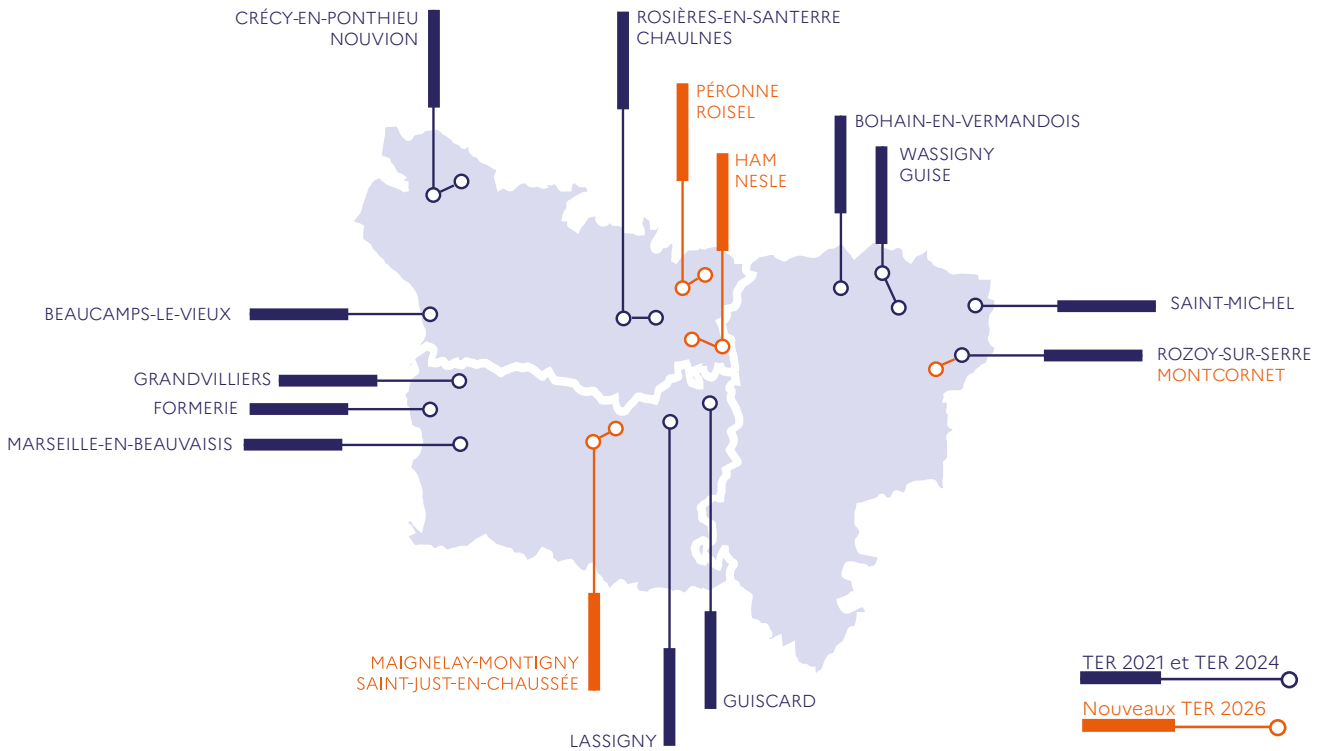
Vous souhaitez savoir à quoi ressemble le quotidien d'un interne ? Passer **une soirée en immersion et échanger avec les élèves** et les encadrants ? Avec 61 internats sur notre territoire, vous disposez d'un large choix pour vos reportages.





2.4 Parcours et orientation : l'ouverture des possibles

— 15 TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX POUR UNE ÉCOLE RURALE AMBITIEUSE



— UN PRINCIPE : faire de l'École un moteur de cohésion, de réussite et d'attractivité dans les zones rurales isolées, dans une logique de coopération territoriale

— TROIS AXES :

- l'éducation artistique et culturelle (EAC) ;
- l'accompagnement à la parentalité ;
- la formation des équipes pédagogiques et éducatives.



2.5 Forger l'esprit critique

L'ESSENTIEL À l'heure où les fausses informations circulent de manière importante, l'esprit critique est plus indispensable que jamais à l'exercice de la citoyenneté. Nos élèves ont besoin d'apprendre à discerner le vrai du faux, à développer une pensée complète et complexe, et à comprendre les enjeux démocratiques.

- La mise en œuvre du programme d'enseignement moral et civique de 2024 et l'éducation aux médias et à l'information (EMI) permettent d'engager les élèves dans un parcours de formation à la citoyenneté républicaine.

• Dans l'académie



— INSTALLATION DE LA BNF À AMIENS : UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Avec la future installation du **Conservatoire national de la presse (CNP)** sur le site de l'ancien hôpital nord à Amiens, la Bibliothèque nationale de France renforce son ancrage dans le territoire et développe, en partenariat avec l'académie, des actions pour **sensibiliser les élèves à l'éducation aux médias et à l'information** et accompagner les enseignants dans l'utilisation des ressources de la BnF.

Du primaire au lycée, les élèves participent à des

ateliers, webinaires et projets interdisciplinaires avec l'intervention de professionnels des médias et du patrimoine (journalistes, dessinateurs de presse, archivistes).

Ces actions les aident à développer leur esprit critique, à mieux comprendre la fabrication de l'information, à identifier les sources fiables et à créer leurs propres contenus médiatiques.

Une manière de faire découvrir les métiers de l'information et de former des citoyens éclairés.



2.6 Le lycée professionnel, un choix d'avenir

L'ESSENTIEL Après la 3^e, un tiers des jeunes poursuivent leur formation en voie professionnelle, dans l'un des 2 070 lycées professionnels ou polyvalents qui accueillent 667 200 jeunes. **Le lycée professionnel adapte son offre de formation pour leur assurer une insertion professionnelle réussie, immédiate ou après poursuite d'études.**

- **Chaque jeune est accompagné dans son parcours tout au long du cycle de formation.** Le dispositif AvenirPro est généralisé à l'ensemble des lycées professionnels.
- **Les bureaux des entreprises** contribuent au développement de partenariats avec les acteurs professionnels, au profit de l'ensemble des publics accueillis : élèves, apprentis, étudiants et stagiaires de la formation professionnelle continue.
- Depuis 2023, la part d'élèves de 3^e souhaitant s'orienter en voie professionnelle augmente chaque année, mettant ainsi fin à plusieurs années de baisse.

• Dans l'académie



— PLAN D'ACTION POUR LA MÉTALLURGIE DANS LE VIMEU : DE PREMIERS EFFETS CONCRETS

Lancé à la rentrée 2025, le plan académique d'actions pour la métallurgie dans le Vimeu répond à un double enjeu : accompagner les besoins en recrutement d'un territoire industriel dynamique et renforcer l'attractivité des formations qui y préparent. Co-construit avec les collectivités, les entreprises et l'ensemble des acteurs de la formation, il s'inscrit dans une stratégie sur cinq ans. Son ambition : **mieux faire connaître les métiers de la métallurgie, sécuriser les parcours des élèves et rapprocher durablement l'École et le monde économique pour répondre aux besoins du territoire.**

Un an après son lancement, plusieurs actions ont d'ores et déjà été engagées, illustrant la dynamique collective à l'œuvre sur le territoire.

- Le micro-lycée du Vimeu a accueilli sa première promotion en CAP Décolletage. Sur les 10 jeunes ayant présenté l'examen, 8 ont obtenu leur CAP. Le dispositif se poursuit avec l'ouverture, à la rentrée 2026, d'un second CAP en un an : « Conducteur d'installation de production – coloration maintenance ».
- Le rapprochement entre les établissements scolaires et les entreprises s'est renforcé, avec 282 élèves et 28 enseignants mobilisés dans le cadre de 18 visites organisées dans sept entreprises, avec la participation de huit collèges.

- Les actions d'information et de découverte des métiers industriels se sont développées auprès des élèves, des enseignants et des familles, avec notamment la reconduction de la formation des professeurs principaux de 4^e et l'organisation du Forum des métiers et de l'orientation, qui a réuni près de 800 jeunes et 80 partenaires.
- La coopération entre les acteurs du territoire s'est renforcée, afin de mieux articuler les formations, les besoins des entreprises et les parcours des jeunes.

À la rentrée 2026, le plan poursuit sa mise en œuvre avec la consolidation des actions engagées et le développement de nouvelles réponses aux besoins en compétences du territoire.

— LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES DE LA GLASS VALLÉE

La convention signée en avril 2026 entre l'Éducation nationale et la Glass Vallée structure une coopération durable au service des besoins du territoire.

Elle permet de **rapprocher les jeunes, les familles et les équipes éducatives des entreprises, de mieux faire connaître les métiers du verre** et leurs débouchés et de **construire des parcours d'orientation** plus lisibles, du collège jusqu'à l'emploi.

Elle favorise également l'adaptation des formations aux besoins en compétences de la filière et le développement de l'alternance et de la formation continue en mobilisant le réseau des GRETA.

 • **Focus****— La Villa Médicis, quand l'excellence de la voie professionnelle s'exporte**

Cinq lycées de l'académie d'Amiens ont participé au programme « Résidence Pro Villa Médicis » initié par l'académie de France à Rome du 11 au 14 mai 2026. Ils y ont présenté des chefs-d'œuvre collectifs élaborés tout au long de l'année scolaire 2025-2026 dans leurs ateliers. Il s'agit des lycées de l'Acheuléen et Branly (Amiens), des métiers d'art (Saint-Quentin), Amyot d'Inville (Senlis) et Saint-Vincent-de-Paul (Soissons).

Ces chefs-d'œuvre seront exposés en région, à Lille et à Amiens du 12 octobre au 13 décembre 2026.

Le lycée des métiers d'art de Saint-Quentin a été lauréat du prix du Voyage à Rome décerné par la Fondation Colbert pour son chef-d'œuvre Cosmographia Romanum.

 • **Focus****— Train de la Gratitude 2026 : départ imminent pour les États-Unis !**

Après plusieurs mois de travail mobilisant près de 200 élèves de l'académie d'Amiens, le Train de la Gratitude 2026 s'apprête à traverser l'Atlantique. Mi-octobre, ce wagon SNCF restauré par des lycéens de la voie professionnelle quittera le port de Saint-Nazaire en direction des États-Unis.

À son bord, des œuvres et objets réalisés dans les lycées et écoles participants pour célébrer 250 ans de relations franco-américaines et mettre en valeur le territoire amiénois. Inspiré du célèbre Train de la reconnaissance française envoyé en 1949, le projet mêle histoire, diplomatie et savoir-faire professionnels.

À noter : avant son départ outre-Atlantique, le Train de la Gratitude 2026 sera présenté au public lors des **Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre 2026**, sur la zone de frêt de Longueau.



3

Une académie qui protège et émancipe

Pour apprendre, grandir et s'épanouir, un enfant doit être protégé contre toutes les formes de violences, écouté et pris en charge en cas de difficulté de santé physique ou mentale. L'École doit demeurer un havre, à l'intérieur duquel les enfants et les jeunes se sentent protégés, et où ils peuvent se tourner vers des adultes de confiance.

Notre premier devoir est de prévenir et détecter les violences sexuelles sur mineurs. Nous ne pouvons accepter que 10 % des mineurs aient déjà subi des violences sexuelles, à plus de 80 % dans le cercle familial, et nous devons exclure tout risque d'atteinte aux mineurs dans l'enceinte scolaire. C'est pour cette raison que, pour la première fois cette année, tous les élèves de la grande section à la terminale se verront proposer un questionnaire adapté, parallèlement à l'enquête annuelle contre le harcèlement et, à l'issue, un entretien avec des adultes de confiance. Pour ne plus jamais laisser des crimes sur mineurs enfouis sous une chape de silence.

Nous devons également poursuivre le combat contre toutes les formes de violence, et singulièrement le harcèlement. Si beaucoup a été fait, ce combat doit être mené avec une détermination absolue pour faire reculer ce fléau qui frappe tant de nos élèves.

Enfin, nous devons veiller à la santé mentale de nos jeunes, et notamment de réduire leur exposition aux écrans. Les effets délétères de la surexposition aux écrans et aux réseaux sociaux sont désormais connus et scientifiquement démontrés. C'est pour cette raison que, sous l'impulsion du Président de la République, nous promouvons une scolarité sans téléphone, sauf exceptions autorisées par les établissements, et que nous renforçons les effectifs des infirmières et infirmiers scolaires, psychologues de l'éducation nationale et assistantes et assistants sociaux.

Mais lutter contre l'exposition aux écrans suppose de proposer des alternatives, qui permettent à nos élèves de s'épanouir et de se retrouver. C'est tout le sens de la politique portée en matière d'éducation artistique et culturelle et d'éducation physique et sportive.

Protéger nos élèves contre toute forme d'atteinte, c'est faire de l'École un sanctuaire et un espace de confiance pour tous les élèves de France.

Édouard Geffray
Ministre de l'Éducation nationale



3.1 La protection des enfants contre les violences sexistes et sexuelles : une priorité absolue

L'ESSENTIEL La protection de nos enfants est une priorité absolue. Elle mobilise l'ensemble du Gouvernement et l'École est en première ligne de ce combat.

- Avec plus de 80 000 signalements par an, l'École demeure en effet le premier lieu de détection des violences faites aux enfants.
- Non seulement l'École doit, en elle-même, demeurer pour tous les élèves un abri face aux tourments extérieurs, mais elle constitue aussi un lieu refuge au sein duquel les mineurs peuvent dénoncer les violences qu'ils subissent.
- Premier espace de socialisation qui rassemble tous les enfants et les adolescents, l'École joue notamment un rôle clé pour repérer et prévenir les violences sexistes et sexuelles (VSS).
- L'École ne peut tolérer aucune forme de violence sexiste ou sexuelle. Prévenir, repérer et agir, c'est protéger les élèves aujourd'hui, mais aussi construire une société plus respectueuse et plus égalitaire demain.

• Dans l'académie



➤ UN QUESTIONNAIRE UNIVERSEL SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Afin de renforcer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, tous les élèves, de la grande section à la terminale, rempliront dès cette année scolaire, en même temps que le questionnaire harcèlement, un questionnaire sur les VSS.

Ce questionnaire sera adapté à l'âge des élèves. Les professionnels sociaux et de santé du ministère seront mobilisés pour accueillir la parole des enfants qui souhaitent parler à un adulte de confiance et les orienteront au besoin vers les services compétents.

— AU CABINET DU RECTEUR, UN SUIVI HEBDOMADAIRE DES SITUATIONS SENSIBLES

Afin de garantir une prise en charge réactive et coordonnée des situations les plus sensibles, **le recteur ou son représentant préside chaque semaine trois réunions** consacrées aux atteintes aux valeurs de la République, à la lutte contre le harcèlement et, **nouveauté de la rentrée 2026, aux violences sexistes et sexuelles (VSS).**

Ces réunions associent le Service de défense et de sécurité académique (SDSA) et des référents académiques et départementaux. Elles permettent d'**assurer un suivi rapproché des situations signalées, de coordonner les réponses apportées sur le terrain et d'accompagner les équipes confrontées aux situations les plus complexes.**

• Interview



— ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET À LA SEXUALITÉ : DE QUOI PARLE-T-ON VRAIMENT ?

Que prévoient réellement les programmes EVAR-EVARS ? Quels sujets sont abordés selon l'âge des élèves ? Comment les personnels sont-ils formés ? **Nos référents académiques EVAR-EVARS peuvent répondre aux principales questions** et vous présenter les outils déployés dans l'académie pour accompagner la mise en œuvre de cet enseignement.



3.2 Combattre toutes les formes de violence

L'ESSENTIEL L'École de la République ne peut remplir pleinement sa mission que dans un climat de confiance, de respect et de sécurité. Levier déterminant de la réussite des élèves, l'amélioration du climat scolaire repose sur une approche structurée, fondée sur la recherche et l'évaluation des pratiques.

- Un nouvel outil de diagnostic et de pilotage du climat scolaire sera déployé au cours du premier trimestre de l'année scolaire dans les écoles et établissements scolaires.
- Les actions de prévention, de repérage et de lutte contre toutes les formes de violence sont renforcées pour offrir à tous les élèves un environnement scolaire serein.
- En cas d'atteinte à la sécurité d'un personnel, la réponse de l'institution sera systématique, à tous les niveaux.

• Dans l'académie



• Idée de reportage



ENVIE D'ÉCHANGER AVEC UN AMBASSADEUR PHARE ?

Comment et pourquoi s'engage-t-on contre le harcèlement quand on est collégien ou lycéen ? Rencontrez ces élèves volontaires qui sensibilisent leurs camarades, mènent des actions de prévention et contribuent, aux côtés des équipes éducatives, à faire de leur établissement un lieu plus sûr.

CHIFFRES CLÉS

60 C'EST LE NOMBRE DE COLLÈGES ET DE LYCÉES DE L'ACADÉMIE LABELLISÉS ÉGALITÉ FILLES GARÇONS dans l'académie.

Ce label vise à renforcer la visibilité et la coordination des actions menées dans les établissements : éducation contre les stéréotypes, prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et promotion d'orientations favorisant la mixité.

• Save the dates



5 novembre

— **Journée nationale de lutte contre le harcèlement**

Du 8 au 12 février 2027

— **Semaine académique de lutte contre le harcèlement**

Pour la seconde année, l'académie d'Amiens organise une semaine entièrement consacrée à la prévention et à la lutte contre le harcèlement, en lien avec le Safer Internet Day. Au programme : conférences, ateliers, tables rondes et actions de sensibilisation destinés aux élèves, aux personnels et aux parents, avec la mobilisation de nombreux partenaires associatifs et institutionnels.

• Save the date



du 16 au 22 novembre 2026

— **Semaine de l'industrie : un programme 100 % féminin avec Elles bougent !**

Chaque année, l'association Elles bougent Picardie invite les collégiennes et lycéennes des établissements scolaires partenaires à découvrir les coulisses de l'industrie et la diversité de ses métiers.

Au programme : visites de sites industriels, rencontres avec des professionnelles et challenges inspirants, pour découvrir concrètement ces métiers, déconstruire les idées reçues et encourager les jeunes filles à se projeter dans les sciences, la technologie et l'industrie.



3.3 Limiter l'exposition aux écrans : pour la première fois, une scolarité complète sans téléphone portable

L'ESSENTIEL Réduire l'exposition des jeunes aux écrans est un enjeu sociétal majeur, à la fois éducatif, de santé et d'équilibre des temps de vie. Il s'agit d'un préalable pour accompagner les élèves vers un usage du numérique préservant leur capacité à exercer leur esprit critique.

- **L'interdiction du téléphone portable au lycée** vise à garantir des conditions propices aux apprentissages et rétablir du lien social entre les élèves. La scolarité complète des élèves se déroulera donc désormais sans téléphone.
- **L'École accentue son action en faveur d'un numérique raisonné**, fondé sur une éducation au numérique, aux médias et à l'information.

• Dans l'académie



— INTERDICTION DU TÉLÉPHONE PORTABLE AU LYCÉE : UNE MISE EN PLACE PROGRESSIVE

À compter de cette rentrée, l'utilisation du téléphone portable est interdite dans les 121 lycées de l'académie.

Cette mesure vise à **préserver l'attention des élèves, favoriser les apprentissages et la qualité des relations sociales**, dans un contexte de préoccupations croissantes liées à la surexposition aux écrans et aux réseaux sociaux.

Sa mise en œuvre s'organisera progressivement dans les établissements.

Chaque lycée devra en effet adapter son règlement intérieur, après consultation des différentes instances de la communauté éducative, notamment des élèves au sein du conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL)

Les équipes auront également un travail essentiel de pédagogie et de sensibilisation à conduire auprès des élèves et des familles.

Les établissements préciseront localement les modalités d'application de la règle et les éventuelles dérogations, notamment pour certains usages pédagogiques ou liés au fonctionnement de l'établissement.

Numérique à l'école

Encadrer les usages

QUEL USAGE DU NUMÉRIQUE CHEZ LES JEUNES ?

Chez les 8-15 ans¹

84 % disposent d'au moins un équipement connecté à Internet.

55 % déclarent que, le plus souvent, ils sont sur les écrans car ils s'ennuient.

29 % sont exposés à des écrans juste avant leur coucher, en dépit d'un taux d'encadrement des parents de 83 %.

Chez les 15-24 ans²

83 % ont été exposés à au moins un contenu à risque pour la santé au cours des douze derniers mois.

POUR UNE UTILISATION RAISONNÉE³

55 % des parents

souhaitent que leurs enfants utilisent moins les outils numériques pour leurs apprentissages

93 % des parents

et 95 % des professeurs

souhaitent que l'École enseigne un usage raisonné des écrans

UNE GÉNÉRALISATION PROGRESSIVE DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS⁴

Portable en pause

+ de 50 % des établissements

ne rencontrent aucune difficulté dans la mise en œuvre de Portable en pause

28 % des lycées interrogés ont déjà mis en place un dispositif équivalent

À la maison

62 % des collèges

suspendent la mise à jour des ENT de 20 h à 7 h

+ de 50 % des lycées

suspendent la mise à jour des ENT de 20 h à 7 h

¹ Enquête Ifop, février 2026.

² Enquête Ifop, juillet 2026.

³ Enquête Ifop, janvier 2025.

⁴ Enquête interne, janvier 2026.



3.4 Développer les alternatives aux écrans : renforcer l'accès à la culture

L'ESSENTIEL Dans un contexte marqué par l'omniprésence des écrans, l'isolement qu'ils peuvent favoriser et la persistance des inégalités d'accès à la culture, **l'École doit offrir à tous les élèves des expériences qui rassemblent**, ouvrent aux autres et donnent accès à une culture commune. L'éducation artistique et culturelle y contribue pleinement : elle réduit les inégalités, crée des espaces de sociabilité et fait vivre un patrimoine commun qui unit notre jeunesse.

- La limitation de l'usage des écrans à l'école s'accompagne du **développement d'alternatives concrètes** qui favorisent les échanges, la pratique collective, la créativité et l'ouverture au monde.
- L'éducation artistique et culturelle permet à chaque élève, quelle que soit son origine sociale ou territoriale, de rencontrer des œuvres, des artistes et des lieux de culture et de construire une culture générale commune.
- **La lecture, pratique d'émancipation, d'imagination et de concentration, est renforcée** comme une alternative essentielle aux usages numériques et un levier majeur de réussite scolaire.

• Dans l'académie



— CET ÉTÉ JE LIS, 48 TEXTES, DES MILLIERS DE LECTEURS

À l'été 2026, l'académie d'Amiens s'est associée au groupe de presse Rossel pour proposer **un rendez-vous littéraire quotidien dans les pages du Courrier Picard et de L'Aisne Nouvelle**. Préparée par un comité de rédaction académique, cette série de 48 textes issus du patrimoine littéraire a permis de faire vivre l'opération nationale « Cet été, je lis ! » auprès d'un large public.

Afin de prolonger cette initiative, **l'académie a réuni ces textes au sein d'un recueil qui sera mis à disposition des enseignants**. Il pourra ainsi constituer une ressource supplémentaire pour accompagner la mise en place de temps de lecture réguliers et nourrir les actions conduites en faveur de la maîtrise de la langue et du plaisir de lire.

• Idée de reportage



EN OCTOBRE PROCHAIN, ENFOURCHEZ VOS VÉLOS POUR SUIVRE NOS ÉLÈVES À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE LOCAL !

L'année dernière, plus de 4 500 écoliers, collégiens et lycéens de l'académie d'Amiens ont fait l'expérience des **Vacances apprenantes** : un temps de consolidation des apprentissages à travers des activités ludiques menées par des enseignants volontaires. À la Toussaint, suivez nos élèves dans leur projet « Mon patrimoine à vélo » où soutien scolaire se conjugue avec activité physique et découverte du patrimoine local. Bref, l'école... mais autrement !

CHIFFRES CLÉS

303 ÉCOLES

LABELLISÉES EAC

(Éducation artistique et culturelle) dans l'académie :

71 dans l'Aisne

114 dans l'Oise

118 dans la Somme

5 TERRITOIRES LABELLISÉS 100% EAC :

- communauté de communes du Val de l'Aisne (02) ;
- communauté d'agglomération de Château-Thierry (02) ;
- communauté de communes de l'Oise picarde (60) ;
- communauté de communes des pays d'Oise et d'Halatte (60) ;
- communauté d'agglomération d'Amiens Métropole (80).



3.5 Encourager l'activité physique et sportive

L'ESSENTIEL Faire du sport, une habitude de vie pour chaque enfant est un enjeu éducatif, de cohésion nationale et de santé publique dans un contexte où la sédentarité progresse chez les jeunes. C'est pourquoi le Gouvernement fait de l'école le premier lieu d'accès à une pratique physique régulière, afin de former des citoyens en meilleure santé, plus confiants et plus engagés. Parce que le sport contribue à la réussite scolaire autant qu'au bien-être des élèves, investir dans l'activité physique à l'école, c'est investir dans l'avenir de la jeunesse et de la Nation. Développer la pratique sportive, c'est aussi offrir aux jeunes une alternative aux écrans.

- **Les 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ) à l'école primaire** contribuent à ancrer la pratique d'une activité physique dans les habitudes de vie des enfants.
- **Le savoir-nager et le savoir rouler à vélo** constituent deux savoirs fondamentaux sportifs que les enfants doivent maîtriser avant l'adolescence.
- **Le label Génération 2030 et les dispositifs portés avec le ministère chargé des sports**, le mouvement sportif et parasportif, ainsi que les collectivités territoriales, consolident les liens entre l'École et le monde sportif afin de développer durablement la pratique de l'activité physique chez tous les enfants.

• Dans l'académie



— Le sport, terrain de jeu... et bien plus encore

Tout au long de l'année, les rendez-vous de l'UNSS rythment la vie sportive des collégiens et lycéens de l'académie. Mais derrière les cross, raids et challenges se jouent aussi d'autres apprentissages : **faire équipe, découvrir son territoire, promouvoir l'égalité, rendre hommage, se dépasser ou encore s'engager**. Petit tour d'horizon de quelques rendez-vous à ne pas manquer...

#Hommage Mercredi 16 septembre : JNSS du district du Picardie maritime : challenge Patrice Eckhout à Saint-Valéry-sur-Somme.

#GirlPower Mercredi 30 septembre : la course « La lycéenne » réunira plus de 600 lycéennes de toute l'académie et des collégiennes amiénoises. Les runneuses s'élanceront depuis la gare d'Amiens et se retrouveront ensuite au parc Saint-Pierre.

#DépassementDeSoi Mercredi 7 octobre : raid des lycéens de l'Oise à la base de loisirs de Saint-Leu-d'Esserent où 800 élèves sont attendus.

#DécouverteDuTerritoire Vendredi 9 octobre : 1^{ère} édition du Samaram, portée par le département de la Somme. 400 collégiens partiront à la découverte du territoire à travers les sports de pagaie.

#EspritDeCompétition Mercredi 9 décembre : cross académique à Tilloloy : 1 200 élèves issus des collèges et lycées picards s'affrontent en équipe pour décrocher leur ticket au championnat de France !

#Inclusion Mercredi 16 décembre : trail de Noël au bois de Magneux : 800 élèves issus des collèges et lycées de la Somme se réunissent pour un moment festif et inclusif (course plaisir + course en joëlette).

#SportSanté Mercredi 19 mai 2027 : challenge régional des lycéens à Noyon : rassemblement de 600 lycéens de toute l'académie autour d'ateliers sportifs et un village santé.

#VivreEnsemble Mardi 8 juin : foot autrement, un événement organisé par le district de la Somme de football où plus d'un millier de collégiens et lycéens seront accueillis au stade de la Licorne.

• Save the date



— 14 septembre, c'est la Fête du sport !

Point d'orgue de l'opération Septembre bouge, le lundi 14 septembre donnera lieu à de nombreuses manifestations partout dans l'académie pour promouvoir l'activité physique et sportive. Une cartographie interactive recense les événements et permet d'identifier facilement des idées de reportage : lien vers carte des événements «Septembre bouge».





3.6 Agir pour la santé physique et psychique des élèves

L'ESSENTIEL La santé des élèves, entendue dans sa globalité comme un état de bien-être physique, mental et social, est une condition essentielle de leur réussite. **Les mesures des Assises de la santé scolaire se déploient progressivement** pour renforcer l'action de l'ensemble de la communauté éducative et contribuer à lutter contre les inégalités.

- **Les équipes de professionnels de santé et médico-sociaux se renforcent** pour mieux déployer une politique d'École promotrice de santé globale au service de la réussite des élèves, **avec 300 emplois supplémentaires à la rentrée 2026.**
- **La santé mentale et le bien-être des élèves font l'objet d'une attention particulière** tout au long de leur parcours scolaire : amélioration des repérages et prise en charge graduée et coordonnée.
- **Les campagnes de vaccination gratuites** contre les infections à papillomavirus humains (HPV) et les méningocoques se poursuivent.

• Dans l'académie



— TROIS PSYCHOLOGUES POUR COORDONNER LA SANTÉ MENTALE DES ÉLÈVES

L'académie a créé, à la rentrée 2025, **trois postes de conseillères techniques départementales** dédiées à la santé mentale des élèves.

Présentes dans l'Aisne, l'Oise et la Somme, ces psychologues assurent le pilotage et l'accompagnement des 280 psychologues de l'Éducation nationale déployés en écoles et établissements scolaires, afin de structurer et renforcer l'action menée auprès des élèves.

• Save the date



5 octobre 2026

— L'académie se mobilise pour la santé mentale des élèves

Organisé le 5 octobre, le **premier séminaire académique sur la santé mentale** marquera le lancement des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM, 05-18 octobre). Nouveauté de cette édition des SISM : chaque école et établissement sera invité à organiser une action de prévention ou de sensibilisation afin de faire de la santé mentale un sujet de dialogue et de prévention au quotidien.



Arbre de la tolérance
réalisé par les élèves
du collège Charles-Péguy d'Arras



ARBRE DE LA TOLERANCE

4

Les valeurs républicaines au cœur de l'action académique

L'École de la République ne fait pas qu'instruire et protéger. Elle unit les élèves en leur permettant de devenir des citoyens libres, éclairés, dotés des mêmes droits et des mêmes devoirs. Elle est le berceau de leur destinée partagée, quelles que soient leurs origines ou leurs convictions. Elle est un lieu où chaque élève, chaque famille, chaque personnel doit être respecté et en confiance.

Unir, c'est partager une destinée commune, mais aussi un ensemble de principes et de valeurs, et un legs commun. La République n'est pas une nostalgie, c'est un projet et une promesse. Comprendre et s'approprier ces principes et ce legs, c'est participer à un même destin.

C'est pourquoi les principes et valeurs de la République sont au cœur de l'École. Ils sont un ciment et un avenir. Aucune atteinte à ces principes et valeurs ne peut être tolérée. Les équipes académiques dédiées, renforcées par la formation de 900 000 agents depuis 2021, veillent ainsi à ce que l'École reste ce lieu où l'on apprend à vivre ensemble, dans le respect des différences et l'attachement aux principes communs. Chaque jour, à l'École, nos élèves font l'expérience de la force des principes qui fondent notre société. Nous devons, en retour, combattre à l'École comme dans la société les poisons du racisme, de l'antisémitisme et de toutes les formes de haine.

C'est également dans cet esprit que la commémoration du 11 novembre, journée nationale de la Victoire et de la Paix et d'hommage aux Morts pour la France, sera organisée dans toutes les écoles et établissements scolaires. Parce que nos élèves doivent savoir d'où nous venons, pour savoir où nous allons.

Au-delà, pour permettre un climat scolaire apaisé, le lien avec les familles est essentiel – car la réussite des élèves se construit aussi dans un dialogue permanent avec elles. En valorisant le rôle des parents, l'École renforce ce partenariat indispensable, tout en rappelant que le respect de l'autorité éducative est une condition de ce dialogue.

Une École au cœur de la République, c'est enfin l'ambition d'une École accueillante pour tous : garantir à chaque élève, quelles que soient ses différences ou ses difficultés, les conditions pour apprendre et s'épanouir pleinement.

Une École qui instruit, protège et unit : voilà notre engagement pour la jeunesse.

Édouard Geffray
Ministre de l'Éducation nationale



4.1 Transmettre et faire vivre les principes qui nous fondent

L'ESSENTIEL L'école est le premier lieu de transmission des principes qui nous fondent comme société. Liberté, égalité, fraternité, laïcité sont au cœur de son projet, celui de n'assigner aucun élève à son histoire singulière et d'offrir à tous une destinée commune. C'est pourquoi :

- **Aucune atteinte à la laïcité, aucun acte antisémite ou raciste** n'a sa place au sein de l'École de la République. Les équipes académiques valeurs de la République (EAVR) accompagnent les personnels des écoles et des établissements dans la gestion de toute atteinte aux principes républicains.
- **La formation aux principes de la République est un impératif** sur lequel le ministère porte tous ses efforts. Au terme de l'année 2026-2027, l'ensemble des personnels aura été formé et les cadres le seront pour répondre à l'augmentation du racisme et de l'antisémitisme.
- La compréhension des enjeux de défense et de cohésion nationale est renforcée. Une cérémonie commémorative est instituée autour du 11 novembre, pour tous les élèves à partir du CM1.

• Dans l'académie



— LES CÉRÉMONIES DE COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE DANS TOUTES LES ÉCOLES, TOUS LES COLLÈGES ET LYCÉES

Rendre hommage aux Morts pour la France permet aux élèves, à travers des projets pédagogiques, de **prendre conscience des sacrifices qui ont marqué notre Histoire et notre actualité, et de mieux comprendre les valeurs sur lesquelles repose aujourd'hui notre République**. C'est aussi une manière de les aider à construire solidement leur avenir.

Cette transmission revêt une résonance particulière dans l'académie d'Amiens.

Marqués profondément par les deux conflits mondiaux, les territoires de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme portent une mémoire encore très présente dans leurs paysages, leur patrimoine et leur histoire.

C'est pourquoi l'académie d'Amiens s'est résolument engagée, depuis plusieurs décennies, dans des démarches de transmission de la mémoire et de commémoration. Les récentes mesures nationales en la matière viendront encore renforcer cet engagement, notamment à travers l'organisation de cérémonies du 11 novembre dans l'ensemble des établissements publics locaux d'enseignement.

• Interview



CLÉO PAGAN, CADET DE LA SÉCURITÉ CIVILE AU COLLÈGE CAMILLE-DESMOULINS DE GUISE

— Pourquoi as-tu souhaité devenir cadet de la sécurité civile pendant ton année de 5° ?

J'ai voulu m'inscrire comme cadet de la sécurité civile pour me former aux gestes de premiers secours. Mon grand-père a des soucis de santé et je voulais être capable de réagir en cas de problème.

— Quel est ton meilleur souvenir de cette année ?

Le jour où nous sommes allés à Paris visiter le Sénat et assister à une séance. Nous avons aussi découvert la caserne de la Garde républicaine et leur exposition sur les chevaux, les moyens d'attaque et de défense. C'était très intéressant et instructif.

— Qu'as-tu envie de faire après ça ?

Je suis contente d'avoir découvert l'univers des pompiers mais je préférerais faire une immersion dans la gendarmerie ou la police, le monde de la sécurité.

— Si tu devais convaincre un ou une élève de 6° de s'inscrire l'année prochaine, que lui dirais-tu ?

Je lui dirais de s'inscrire car cela permet d'obtenir le PSC1 (important pour porter secours en cas d'accident), de rencontrer des professionnels passionnants et de découvrir des lieux stratégiques (casernes, SMUR).



4.2 Renforcer le partenariat avec les familles

L'ESSENTIEL L'École ne peut pleinement réussir sa mission qu'en lien étroit avec les familles. C'est pourquoi le ministère de l'Éducation nationale fait du renforcement de la relation entre l'École et les familles l'une de ses priorités de la rentrée 2026.

- Cette démarche vise à **renforcer la confiance entre l'École et les parents, à soutenir la coéducation et à mieux faire comprendre les attentes de l'institution.**
- Elle réaffirme également **le rôle essentiel des parents dans la réussite des élèves, le respect de leurs droits, mais aussi de leurs devoirs**, au premier rang desquels le respect dû aux professeurs comme figures d'autorité.

• Dans l'académie



— OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS (OEPRE)

Le dispositif Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE) s'adresse aux **parents étrangers allophones primo-arrivants**. Il prévoit des formations gratuites pour mieux comprendre le fonctionnement de l'École, acquérir les bases de la langue française utiles au suivi de la scolarité de leurs enfants et s'approprier les valeurs de la République.

L'objectif est de renforcer la coéducation, de favoriser la réussite des élèves et de soutenir l'intégration des familles.

Le dispositif interministériel OEPRE est déployé dans l'académie d'Amiens depuis 2008. **Chaque année, 250 parents en bénéficient.**

• Interview



En quoi le dispositif OEPRE change-t-il la relation entre les familles et l'École ?

La parole à Philippe Dupont, principal du collège Montaigne, à Saint-Quentin.

« Il permet d'abord aux parents de mieux comprendre l'École française et de gagner en confiance. Tout au long de l'année, ils apprennent le français, découvrent les valeurs de la République et, pour certains, préparent puis obtiennent le diplôme d'études en langue française (DELF).

Au collège Montaigne, cette confiance s'est concrétisée par un projet fort : lors d'une visite à Paris, les parents ont eux-mêmes présenté, en français, les principaux monuments historiques à leurs enfants. »



— UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS

— Les travaux de recherche montrent que l'engagement parental constitue un facteur déterminant de réussite scolaire, de bien-être des élèves et de qualité du climat scolaire.

Retisser un lien de confiance durable

— En cette rentrée 2026, le ministère de l'Éducation nationale entend créer les conditions pour renforcer l'alliance éducative entre l'institution et les parents **en améliorant l'accompagnement des familles et en soutenant leur participation au parcours scolaire de leur enfant.**

— Cette ambition vise à :

- **retisser un lien de confiance durable ;**
- **mieux faire connaître les attentes de l'École ;**
- **rappeler les responsabilités partagées qui fondent la communauté éducative.**

Elle s'inscrit dans le respect des enseignements, de l'évaluation, de l'organisation scolaire et de l'autorité des personnels, dont la protection demeure une exigence absolue.

Une nouvelle charte Parents-École

— La charte de la relation entre les parents et l'École rappelle les principes qui fondent la **coéducation** : respect mutuel, dialogue, confiance, écoute et responsabilité partagée.

Ses objectifs sont de :

- **clarifier les droits et les responsabilités** de chacun ;
- **favoriser un dialogue régulier** entre les familles et les équipes éducatives ;
- **renforcer la compréhension** mutuelle ;
- **prévenir les incompréhensions** et les tensions ;
- **promouvoir un climat scolaire serein.**

— Avec la charte de la laïcité à l'École et la charte pour l'éducation à la citoyenneté numérique, **la charte Parents-École sera affichée dans toutes les écoles et dans tous les établissements et signée par les familles.**



Charte Parents-École

Des responsabilités partagées pour la réussite des enfants



Une relation fondée sur le respect mutuel

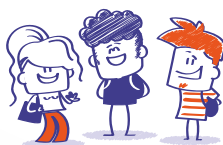
- ① **Le respect entre les parents et les personnels de l'École**, en toutes circonstances, et le rejet de toute forme de violence, d'agressivité ou de discrimination.
- ② **Le respect des principes et valeurs de la République**, notamment le principe de laïcité, fondement d'un climat scolaire apaisé.
- ③ **Le respect du règlement intérieur** qui fixe les règles de fonctionnement de chaque établissement du 1^{er} et du 2^d degré et doit être respecté par tous.
- ④ **Le respect du contenu des enseignements**, des pratiques pédagogiques et des modalités d'évaluation.



Une coéducation pour le bien-être et la réussite des élèves

L'École et les parents doivent agir ensemble pour :

- transmettre des valeurs communes ;
- protéger les enfants contre toutes les formes de violence ;
- accompagner les enfants dans un usage responsable et raisonné des écrans et des réseaux sociaux.



Un dialogue régulier, constructif et apaisé

- ✓ **À la rentrée**
L'établissement présente les règles de vie collective et les priorités éducatives.
- ✓ **Tout au long de l'année**
 - L'établissement informe les parents des résultats, des progrès et du comportement de leur enfant.
 - Les parents veillent à la ponctualité et à l'assiduité scolaire de leur enfant.
 - L'établissement veille au respect de la confidentialité des informations et données personnelles transmises par les familles.
- ✓ **Une à plusieurs fois par an**
Les parents participent aux rencontres parents-professeurs. Des temps d'échanges complémentaires peuvent être proposés, à l'initiative de l'établissement ou des parents.



Parents, devenez partenaires de l'École !

Les parents sont invités à :

- participer aux temps forts de la vie scolaire (portes ouvertes, expositions, célébrations de réussites, etc.) ;
- s'engager dans la vie de l'établissement en tant que représentants élus des parents ;
- prévenir l'établissement de tout problème qui perturberait la scolarité de leur enfant.



4.3 Accueillir tous les élèves

L'ESSENTIEL L'accès à l'école pour tous constitue un impératif de justice sociale. À la rentrée 2026, cette ambition se concrétise par des mesures claires, efficaces et accessibles pour les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers. Elles s'intègrent dans une dynamique partenariale fondée sur le rapprochement du secteur scolaire et du secteur médico-social et des procédures simplifiées pour assurer une coordination optimale des réponses éducatives.

- **Près de 1 500 pôles d'appui à la scolarité** sont déployés à la rentrée 2026 (56 % du territoire national couvert) pour développer l'accessibilité pédagogique.
- **La mise en synergie des dispositifs d'appui et la coopération renforcée avec le secteur médico-social** permettent de dessiner les perspectives d'une scolarisation pour chaque élève, notamment dans le cadre de la stratégie pour les troubles du neurodéveloppement.
- **Le livret de parcours inclusif (LPI) se développe**, avec déjà près de 963 000 LPI ouverts (+ 88 % sur la seule année scolaire 2025-2026).

• Dans l'académie



CHIFFRES CLÉS

27 c'est le nombre de **pôles d'appui à la scolarité (PAS)** qui ouvriront à la rentrée 2026 dans l'Oise et la Somme.

Ces nouveaux dispositifs, destinés à améliorer l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers et de leurs familles, **complètent les 4 PAS déployés en 2025-2026 dans ces deux départements**, ainsi que les **24 PAS expérimentés dans l'ensemble de l'Aisne** depuis la rentrée 2024.

• Idée de reportage



Quel bilan pour la mise en œuvre du PAS dans l'Aisne ?

Alain Aubert et ses équipes répondent à vos questions.

L'Aisne a fait partie des 4 départements de France à avoir expérimenté depuis la rentrée 2024 le déploiement des PAS. En quoi cette nouvelle organisation a-t-elle amélioré la prise en charge des élèves, l'accompagnement des familles dans leurs démarches et facilité le travail de nos personnels ?

Inclusion scolaire dans l'académie : une réponse apportée à chaque élève

19 800

élèves en situation
de handicap **scolarisés**
en milieu ordinaire

2 638

élèves en situation
de handicap **scolarisés**
dans les établissements
médico-sociaux

3 009

AESH (ETP)

L'ÉCOLE INCLUSIVE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

- Un volume d'élèves en situation de handicap pris en charge en milieu ordinaire qui augmente considérablement depuis 10 ans : 9 900 en 2015, 19 800 à la rentrée 2026
- Près de 750 ETP (équivalents temps plein) d'AESH créés depuis 2020
- Plus de la moitié de nos AESH (61 %) en CDI (soit 2 781 personnes)
- Amélioration de leurs conditions d'exercice (temps méridien, journée de fractionnement)
- Simplification de leur gestion (création d'un service académique de gestion des AESH)

443 UNITÉS LOCALISÉES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS) DONT :

6

ULIS créées cette année
en collège (5 dans l'Oise,
1 dans l'Aisne)

24

dispositifs TND
pour la prise en charge
des élèves souffrant
de troubles du
neuro-développement :

→ **11 UEMA**

→ **7 UEEA**

→ **6 EAR** (établissements
auto-régulés)

48

établissements
médico-sociaux
intégrés dans des écoles
et des collèges

UN NOMBRE DE STRUCTURES DE PRISE EN CHARGE QUI VA CROISSANT

- **Amiens** : ouverture d'une école autorégulée à l'école Jean-François-Lesueur
- **Nanteuil-le-Haudouin** : ouverture d'une école autorégulée sur le groupe scolaire Maurice-Chevance-Bertin
- **13 pôles d'appui à la scolarité (PAS)** créés dans la **Somme**
- **14 pôles d'appui à la scolarité (PAS)** créés dans l'**Oise**
- **Ouverture d'une ULIS dans l'Aisne** à Neuilly-Saint-Front
- **Ouverture de 5 ULIS dans l'Oise** à Compiègne, Creil, Senlis, Noyon et Ressons-sur-Matz



5

Nos personnels au cœur de l'École

L'École de la République s'appuie sur celles et ceux qui la font vivre au quotidien. Grâce à chacune et chacun d'eux, dans la diversité de leurs métiers, nos élèves apprennent, progressent et s'épanouissent. Par leur action quotidienne, ils changent des trajectoires de vies, et écrivent notre avenir. Leur professionnalisme suppose notamment d'améliorer leur formation initiale et continue, et de leur apporter un soutien et un accompagnement constants.

Cette vision s'incarne en premier lieu dans un continuum de professionnalisation, de la licence de professorat des écoles à la formation continue, pour préparer les enseignants aux défis de demain et renforcer l'attractivité du métier. Les premiers résultats de cette ambition sont là : la réforme du recrutement a permis d'améliorer sensiblement le recrutement de professeurs, tandis que la formation continue est appelée à mieux répondre aux initiatives locales. Les certifications valorisent l'expertise et consolident une ingénierie de formation modernisée. L'ensemble des personnels de l'éducation nationale, cadres, personnels de santé, accompagnants d'enfants en situation de handicap ou personnels administratifs, doit également pouvoir compter sur une formation adaptée.

Protéger et soutenir les équipes est également une priorité absolue. La protection sociale complémentaire, généralisée à plus d'1,2 million d'agents, et la démarche qualité de vie au travail (QVCT) en témoignent. Le respect dû aux personnels est également consolidé – pour que soient aussi protégés ceux qui accompagnent les élèves au quotidien.

Au-delà, c'est toute l'institution scolaire dont la protection sera renforcée, aussi bien contre les cyberattaques que contre des risques d'atteintes physiques aux biens ou aux personnes.

Enfin, il n'y a pas de prise en compte des intérêts des personnels sans dialogue social structuré. Les élections professionnelles de décembre 2026 seront un moment clé pour renforcer la démocratie sociale et associer les agents aux évolutions de notre institution. Car ce sont les personnels du ministère qui portent, chaque jour, tant les valeurs que l'avenir de l'École.

Édouard Geffray
Ministre de l'Éducation nationale



5.1 Mieux former les personnels de l'Éducation nationale

L'ESSENTIEL Il n'y a pas d'École pleinement efficace sans professeurs hautement qualifiés, reconnus et accompagnés. La réforme du recrutement et de la formation des enseignants traduit cette conviction. Elle construit un véritable continuum de professionnalisation, depuis la licence jusqu'à la formation continue, afin de mieux préparer les futurs professeurs, de renforcer l'attractivité du métier et d'accompagner chacun dans le développement de ses compétences tout au long de sa carrière.

- La rentrée 2026 concrétise la réforme du recrutement et de la formation initiale des enseignants. Concernant l'enseignement public, **176 905 inscriptions ont été enregistrées aux concours enseignants. En raison de la mise en œuvre de la réforme, 40 % de postes supplémentaires ont été ouverts aux concours 2026 : 24 351 candidats ont été admis, soit une hausse de 50 % du nombre de lauréats par rapport à la session 2025.**
- La formation continue des personnels poursuit son développement dans le cadre du schéma directeur 2025-2029 afin d'accompagner la professionnalisation des agents tout au long de leur carrière.
- Les certifications de formateur évoluent avec une réforme du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (Cafipemf) et du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (Caffa) et la création d'un certificat d'aptitude aux fonctions d'ingénierie de formation en académie (Cafifa).

• Dans l'académie



— LA LICENCE PROFESSORAT DES ÉCOLES (LPE)

La licence Professorat des écoles (LPE) connaît un lancement très positif dans l'académie d'Amiens : **les 140 places offertes en première année ont toutes été pourvues**. Répartie sur les trois sites de l'Inspé - Amiens, Beauvais et Laon - la formation propose un **parcours de proximité, au plus près des territoires et des besoins des écoles**.

Dès la licence, les étudiants bénéficient d'un cursus exigeant et professionnalisant, associant enseignements disciplinaires, préparation au métier et premières expériences de terrain. À partir de la rentrée 2026, ils pourront se présenter au concours de recrutement dès la troisième année de licence. En cas de réussite, ils poursuivront leur formation en master Enseignement et Éducation (M2E), dans le cadre d'un parcours rémunéré.

Cette nouvelle voie de formation traduit **l'ambition de l'académie : attirer, former et accompagner les futurs professeurs des écoles** dans une entrée progressive et sécurisée dans le métier, afin qu'ils fassent vivre demain les valeurs et les exigences de l'École de la République.

CHIFFRES CLÉS

3 987 c'est le nombre de candidats ayant postulé pour intégrer la 1^{ère} année de licence Professorat des écoles. Une attractivité qui se vérifie sur les 3 sites de l'Inspé (1 889 à Amiens, 1 154 à Beauvais, 944 à Laon)



5.2 Protéger et accompagner les personnels

L'ESSENTIEL Le ministère de l'Éducation nationale mène une politique d'action sociale et de protection en faveur de l'ensemble de ses agents. Tout au long de leur carrière, ces personnels peuvent être confrontés à des difficultés d'ordre social, professionnel ou sanitaire, qui nécessitent la mobilisation quotidienne d'un ensemble d'acteurs dédiés à leur accompagnement.

- **La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) au bénéfice des personnels de l'éducation nationale** est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2026. Elle se décline en deux contrats collectifs : le régime obligatoire en santé et le régime facultatif en prévoyance.
- **Le développement des prestations d'action sociale** est l'une des dimensions de la protection que le ministère de l'Éducation nationale apporte à ses personnels.
- **Une démarche en faveur de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des personnels a été lancée.**
- **Un chantier visant à mieux accompagner les agents de retour après une interruption de leurs fonctions, notamment pour des raisons de santé est engagé** pour prévenir les situations de désinsertion professionnelle, préparer le retour des agents en fonction des besoins qu'ils expriment et proposer des entretiens de ré-accueil au moment de la reprise.
- **Les cellules d'écoute et de traitement des violences, discriminations, harcèlements et agissements sexistes (VDHAS)** sont désormais la pierre angulaire de la politique ministérielle de lutte contre les actes de VDHAS.
- **La protection fonctionnelle, accordée d'office dans les situations les plus graves,** permet la mobilisation rapide d'un ensemble de mesures pour protéger les agents face aux menaces ou aux violences subies dans l'exercice de leurs fonctions.

— LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC)

— Le ministère de l'Éducation nationale a signé le 8 avril 2024, avec les organisations syndicales représentatives, un accord majoritaire qui permet de renforcer la protection en santé et en prévoyance des agents. La MGEN a été sélectionnée suite à une procédure de marché public pour gérer ces contrats.

Le régime collectif obligatoire en santé et le régime collectif facultatif en prévoyance ont pris effet au 1^{er} mai 2026.

Le régime collectif obligatoire en santé

— **Le régime collectif obligatoire en santé présente de nombreux avantages :**

- un panier de soins avantageux complété par deux garanties optionnelles permettant une protection améliorée à des tarifs maîtrisés ;
- une solidarité renforcée en faveur des familles ;
- des prestations d'accompagnement social attribuées en fonction de l'état de santé et des

ressources des bénéficiaires, notamment une aide aux familles pour les agents ayant affilié au moins un enfant ;

- des actions de prévention en santé ;
- une participation ministérielle à hauteur de 50 % de la cotisation au panier interministériel de garanties et de 50 % de la cotisation à l'option (dans la limite de 5 euros par mois).

Le régime collectif facultatif en prévoyance

— Le régime collectif facultatif en prévoyance permet de renforcer la couverture des agents en prévoyant **une indemnisation complémentaire en cas de congé pour maladie ordinaire (CMO) et en cas de congé longue durée (CLD)**. Il est assorti d'une participation ministérielle à hauteur de 7 euros par mois.



5.3 Renforcer la cybersécurité et la protection des établissements scolaires

L'ESSENTIEL La sécurité des élèves, des personnels et de l'ensemble de la communauté éducative repose sur **un dispositif global associant prévention, vigilance et préparation aux situations de crise.**

- **Face à des attaques cyber en forte progression, le ministère de l'Éducation nationale renforce la protection des systèmes d'information**, notamment par la généralisation de l'authentification multifacteurs et la sensibilisation de tous les acteurs.
- **La sécurisation des établissements se poursuit par les collectivités territoriales**, propriétaires des bâtiments, grâce au renforcement du contrôle des accès, à la préparation aux situations de crise et à des investissements ciblés.

• Dans l'académie



— LA FORCE DU COLLECTIF FACE À DEUX CYBERATTQUES

En moins d'un an, l'académie d'Amiens a été confrontée à deux crises cyber majeures. Deux situations très différentes, mais **une même exigence : s'adapter rapidement, collectivement, pour assurer la continuité du service public d'éducation.**

— Octobre 2025 : maintenir le cap malgré la cyberattaque des lycées

La cyberattaque ayant affecté les systèmes informatiques des lycées publics des Hauts-de-France a profondément bouleversé le fonctionnement des établissements concernés. **Face à cette situation inédite, l'ensemble de la communauté éducative s'est mobilisé** : équipes des établissements, corps d'inspection, services académiques, Région et ministère ont travaillé ensemble pour adapter les organisations et garantir la continuité des enseignements.

Solutions techniques alternatives, ressources pédagogiques, réorganisation de certaines activités et accompagnement renforcé des équipes ont permis de maintenir les apprentissages tout au long de l'année.

Un important travail d'anticipation a également été conduit pour sécuriser l'organisation des examens. Grâce à cette mobilisation collective, aucun candidat n'a été pénalisé par les conséquences de la cyberattaque.

— Été 2026 : la prévention avant tout

À la suite d'une intrusion frauduleuse ayant visé un système d'information du ministère en juillet 2026, **des mesures de précaution ont été prises au niveau national pour renforcer la sécurité des systèmes.** Dans plusieurs académies, l'accès à certaines applications a ainsi été temporairement suspendu.

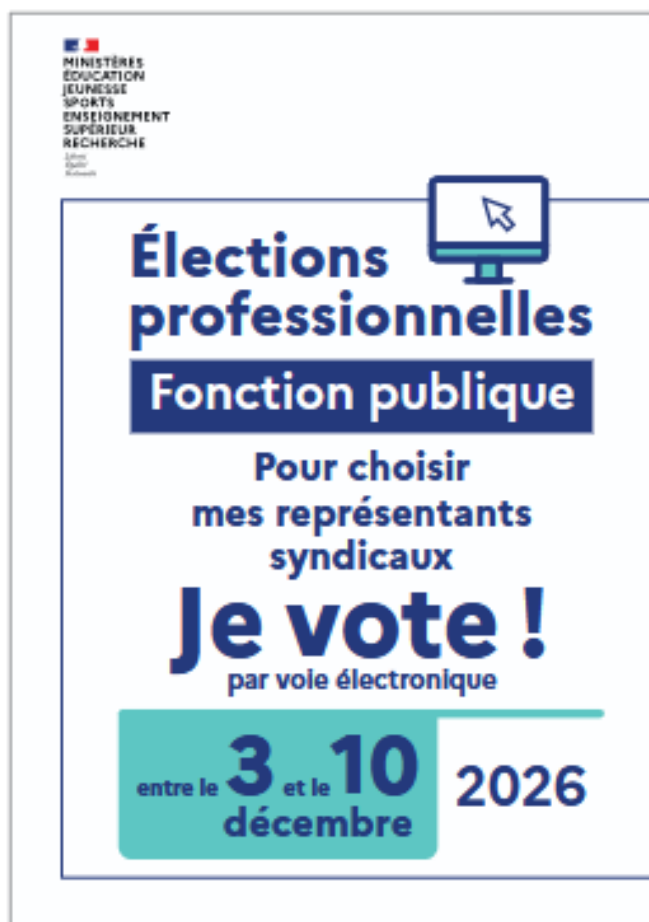
Dans l'académie d'Amiens, les services et applications concernés sont aujourd'hui accessibles normalement, permettant une préparation de la rentrée dans des conditions normales. Cette nouvelle crise a rappelé l'importance de la vigilance collective et de la capacité de l'ensemble du système éducatif à faire face, ensemble, aux nouvelles menaces numériques.



5.4 Permettre le dialogue social : des élections professionnelles pour renouveler les représentants des personnels

L'ESSENTIEL Le dialogue social constitue un pilier du fonctionnement du service public de l'éducation. Fondé sur l'écoute, la concertation et la représentation des personnels, il permet d'accompagner les transformations de l'École dans un climat de confiance et de responsabilité. Les élections professionnelles de 2026 constituent, à cet égard, un rendez-vous démocratique majeur.

- Les prochaines élections professionnelles destinées au renouvellement général des instances de dialogue social appellent tous les agents du ministère de l'Éducation nationale à voter.
- Elles se tiendront entre le 3 et le 10 décembre 2026 par voie électronique, y compris dans l'enseignement privé sous contrat.
- Les nouveaux représentants auront un mandat d'une durée de quatre ans.



Contact presse :

Direction de la communication

Marie Bougain - 06 86 31 87 37 - marie.bougain@ac-amiens.fr

Julie Tirveilliot - 06 82 52 83 89 - julie.tirveilliot@ac-amiens.fr



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*